



République Tunisienne
Ministère de la Jeunesse et des Sports
المركز الوطني للشباب
Observatoire National de La Jeunesse



Royaume des Pays-Bas



Exploration des comportements et des phénomènes à risques des jeunes en Tunisie et définition de voies de prévention



Droit d'auteur © PNUD (2023)
Programme des Nations Unies pour le développement

Les résultats, interprétations et conclusions exprimées dans la présente étude sont celles des auteurs et ne doivent pas être attribuées au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à ses organisations affiliées ou aux membres de son Conseil d'administration ou aux pays qu'ils représentent. En outre, les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement la décision ou la politique déclarée du PNUD, et la citation de noms commerciaux ou de processus commerciaux ne constitue pas une approbation.

Les désignations employées et la présentation de documents sur les cartes de la présente publication n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou du PNUD concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche ou transmise, sous quelque forme que ce soit, par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie ou autre, sans l'autorisation préalable du PNUD. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de ou des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ou des États Membres de l'ONU.

Le PNUD est le principal organisme des Nations Unies qui lutte contre l'injustice de la pauvreté, les inégalités et le changement climatique. Travaillant avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les pays à développer des solutions intégrées et durables pour les peuples et la planète.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.undp.org/fr/tunisia> ou suivez-nous sur le compte Twitter : @UNDPinTunisia.



Exploration des comportements et des phénomènes à risques des jeunes en Tunisie et définition de voies de prévention

D'après l'analyse des données de l'enquête quinquennale de la jeunesse en Tunisie de l'Observatoire national de la Jeunesse,

par Pr. Sofiane Bouhdiba

Et

L'étude des voies de contribution des maisons des jeunes à la prévention de la migration irrégulière, des violences plurielles et de l'extrémisme violent,

par Sihem Mathlouthi.

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	6
INTRODUCTION	7
CONCEPTS	9
Jeunes – Pr. Sofiane Bouhdiba	9
Comportements et phénomènes à risques – par Sofiane Bouhdiba et Sihem Mathlouthi	9
Première partie : Facteurs de vulnérabilités liés à la migration irrégulière, à l’usage de la violence envers soi et les autres, et à l’extrémisme violent	11
1. LA MIGRATION IRREGULIERE	11
1.1. Aperçu sur les facteurs de compréhension	11
1.2. Aperçu sur la migration irrégulière en Tunisie	12
2. LES VIOLENCES PLURIELLES : VERBALE, PHYSIQUE ET MATERIELLE	12
2.1. Aperçu sur les facteurs explicatifs	13
2.2. Aperçu sur la violence dans le contexte tunisien	14
3. L’EXTREMISME VIOLENT	15
3.1. Aperçu sur les facteurs explicatifs	15
3.2. Aperçu sur l’extrémisme violent dans le contexte tunisien	16
Deuxième partie : Analyse des phénomènes et des comportements à risques des jeunes Tunisiens et Tunisiennes, d’après les données de l’enquête quinquennale de l’Observatoire national de la Jeunesse (2018)	17
1. METHODOLOGIE	17
1.1. L’enquête quinquennale de l’Observatoire national de la Jeunesse	17
Les atouts de l’enquête	18
Les lacunes de l’enquête	18
1.2. Le travail de terrain	19
1.3. Ethique	19
2. LA MIGRATION IRREGULIERE	20
3. LA VIOLENCE	21
3.1. La violence envers les autres	22
L’extrémisme violent	22
La prévention de l’extrémisme violent (PEV) selon les jeunes	22
La violence dans les stades	24
Les déterminants de la violence envers les autres chez les jeunes	25
3.2. La violence envers soi	26
Le suicide chez les jeunes	26
Les déterminants du suicide chez les jeunes	26
Le tabagisme	28
La consommation d’alcool	29
La consommation de drogue	30
4. CONCLUSION	31
5. BIBLIOGRAPHIE	33

Troisième partie : Les voies de contribution des maisons de jeunes à la prévention des phénomènes à risques : migration irrégulière, violences plurielles et extrémisme violent	37
1. METHODOLOGIE	37
2. BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE PREVENTION DES PHENOMENES A RISQUES	37
2.1. La création d’espaces de dialogue et de sensibilisation	38
Faciliter l’accès à l’information et en diffuser le contenu	38
User d’approches alternatives et attractives de sensibilisation	39
2.2. L’approche par les paires et l’engagement des jeunes leaders	40
Promouvoir le renforcement entre pairs	40
Favoriser la libre parole entre pairs	40
2.3. L’engagement citoyen et communautaire	40
Offrir des espaces de collaboration entre les jeunes et les acteurs publics	40
Promouvoir l’engagement citoyen et communautaire pour favoriser le sentiment d’utilité et d’appartenance sociale	41
Promouvoir la « culture du collectif » et le bien-vivre ensemble à travers le sport	42
2.4. L’autonomie et l’intégration sociale et économique	42
Soutenir le développement d’habilités socio-professionnelles favorisant l’intégration sociale et économique	43
Promouvoir l’emploi et l’entrepreneuriat	43
Ne laisser personne de côté	43
3. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET DEFIS A RELEVER POUR LES MAISONS DES JEUNES DEUXIEME GENERATION	46
3.1. Nouveaux défis pour les maisons de jeunes 2ème génération en matière de prévention des phénomènes à risques	47
3.2. Cartographie des acteurs intervenant dans le champ de la prévention des phénomènes à risques	48
3.3. Contribution des maisons des jeunes deuxième génération à la prévention des phénomènes à risques : pratiques à développer	51
4. CONCLUSION	54
5. BIBLIOGRAPHIE	55
ANNEXES	57
Annexe 1 : Liste des personnes-ressources interrogées par Pr. Sofiane Bouhdiba	57
Annexe 2 : Guide d’entretien utilisé par Pr. Sofiane Bouhdiba	57
Annexe 3 : Liste des personnes ressources interrogées par Sihem Mathlouthi	59
Annexe 4 : Profil des membres du Comité JEUNES ayant participé aux entretiens menés par Sihem Mathlouthi	59
Annexe 5 : Caractéristiques du personnel de la jeunesse ayant contribué à la collecte des données menée par Sihem Mathlouthi	60
Annexe 6 : Liste des représentants des OSC interrogés par Sihem Mathlouthi	60
Annexe 7 : Représentativité géographique des personnes interrogées par Sihem Mathlouthi	61

ACRONYMES

ANETI	Agence nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant
ASF	Avocats Sans Frontières
ATUPRED	Association tunisienne de Prévention de la Toxicomanie
CDIS	Centres de Défense et d'Intégration Sociale
CGPR	Comité général des prisons et de la rééducation
CTERT	Centre Tunisien d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme
DGCPES	Direction Générale du Cycle Préparatoire et de l'enseignement secondaire
DSSB	Direction des Soins de Santé de Base
DMSU	Direction de Médecine Scolaire et Universitaire
EV	Extrémisme Violent
FTDES	Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux
INS	Institut National des Statistiques
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
ODD	Objectif du Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONFP	Office National de la Famille et de la Population
ONJ	Observatoire National de la Jeunesse
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONJ	Observatoire National de la Jeunesse
OSC	Organisations de la Société Civile
PEV	Prévention de l'extrémisme violent
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SC	Société civile
SIDA	Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

Les moins de 35 ans représentent 57%¹ de la population totale en Tunisie, et 38% de la population en âge de travailler (15-60 ans). Compte tenu de leur poids démographique, ils constituent à la fois une opportunité et un défi.

Dans un contexte de réformes, la jeunesse tunisienne est en quête de réponses à ses attentes. Or, en dépit des efforts investis, elle se sent toujours victime d'une exclusion multiforme, qui impacte, notamment, son engagement dans les affaires publiques et la vie associative. Par ailleurs, l'absence de perspectives d'insertion sociale pousse une frange non-négligeable de la jeunesse vers une tendance à l'émigration, voire la tentation de la radicalisation ou de l'extrémisme violent.

Néanmoins, les jeunes ont témoigné de leur volonté et de leur capacité à devenir acteurs de changement lors des élections présidentielles de 2019, où en dépit d'un taux de participation global limité, ils se sont largement mobilisés.

Ainsi, et dans une volonté d'œuvrer à de nouvelles dynamiques pour les jeunes et de promouvoir une jeunesse autonome, outillée et résiliente, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) met actuellement en œuvre sa vision sectorielle de la jeunesse, qui a été élaborée avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

La vision sectorielle de la jeunesse repose sur les maisons des jeunes. Réparties sur l'ensemble du territoire, elles jouissent d'une position stratégique pour veiller à l'inclusion des jeunes dans un environnement en constante évolution. Or, actuellement, ces établissements assurent essentiellement des fonctions de divertissement et souffrent d'un manque d'attractivité. Ce défaut résulte d'un ensemble de facteurs, notamment, liés à une offre de services et d'activités limitée, un mode de gouvernance peu inclusif et participatif, des espaces peu attrayants, et un déficit d'ancrage local.

Dans le cadre du partenariat entre le MJS et le PNUD, un concept de maison des jeunes de deuxième génération a été élaboré, afin que les établissements de jeunesse soient alignés sur les approches et les exigences de la vision sectorielle. Ce concept inclut un large pan adaptable aux spécificités locales et aux besoins des jeunes. Ceci comprend, notamment, un axe relatif à la prévention des comportements et des phénomènes à risques (usage de substances psychoactives, commerce illicite, migration clandestine, etc.), de la violence (verbale et/ou physique, à l'égard de soi et/ou des autres) et de l'extrémisme violent.

Afin d'affiner la compréhension de ces pratiques, le PNUD a appuyé l'analyse du volet 'comportements à risques' de l'enquête quinquennale de l'Observatoire national de la Jeunesse et l'étude des voies de contribution des maisons des jeunes à leur prévention. Le présent livrable est constitué des deux rapports élaborés par Pr. Sofiane Boudhiba et l'experte Sihem Mathlouthi.

De leurs contributions, la frustration des jeunes et leur sentiment de marginalisation pluriel les rend plus vulnérables face, notamment, aux comportements et aux phénomènes à risques. Ces derniers nuisent au bien-être des agissants, dépassent le cadre individuel et ont des conséquences sociales et économiques²

1 Recensement général de la Population et de l'Habitat, Institut national des Statistiques, 2014 : <http://www.ins.tn/fr/resultats#horizontalTab3>

2 Voir notamment :

- Mesurer les répercussions économiques de l'extrémisme violent à l'origine du terrorisme en Afrique (2019). Projet de rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement.
- Economic value of peace: measuring the global economic impact of violence and conflict (2021). Institute for Economics and Peace.

lourdes au niveau sociétal, qui contribuent encore à l'érosion de la cohésion sociale³, dans un effet de cercle vicieux. Bien qu'existants, les efforts déployés en matière de prévention des phénomènes à risques sont peu perceptibles en termes d'impact. Le manque de stratégies pluri-acteurs spécifiques se traduit par des actions préventives éparses voire redondantes ; ce qui appelle à la mise en place de nouvelles formes de collaboration plus pérennes et plus durables, en misant sur le positionnement des maisons des jeunes de deuxième génération et leur ancrage local, pour poser les jalons d'une culture de paix en réponse aux comportements et aux phénomènes à risques qui guettent les jeunes.

3 Voir notamment : Pathways for Peace : Inclusive approaches to preventing violent conflict (2018). Banque Mondiale et Nations Unies.

CONCEPTS

Jeunes – par Sofiane Bouhdiba

Il n'existe pas une définition universelle des « jeunes ». Par exemple, selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), les jeunes sont définis comme « l'ensemble des individus âgés entre 15 et 24 ans⁴ ». Néanmoins, au sein même du système de l'ONU, la tranche d'âge officielle des jeunes est contestée. L'UNESCO par exemple, considère que les jeunes constituent un groupe hétérogène en constante évolution, et que « le fait d'être jeune » peut considérablement varier selon les cultures, les pays et les régions.

En Tunisie, l'Office National de la Famille et la Population (ONFP) considère comme adolescents les individus âgés de 15 à 19 ans, tandis qu'un jeune peut être âgé de 19 à 29 ans. Néanmoins, en considérant la jeunesse comme un passage vers l'âge adulte et l'accession à l'autonomie, les défis à l'intégration sociale et économique en Tunisie rendent pertinent le recul de la tranche d'âge des jeunes.

Il faut toutefois garder à l'esprit que la population des jeunes est loin d'être homogène. Cette hétérogénéité est liée à la grande diversité des spécificités démographiques, humaines et socio-économiques. C'est pourquoi le genre, l'origine géographique et sociale, le niveau d'éducation, ou la présence de handicap, font que les défis auxquels doivent faire face les jeunes peuvent varier fortement.

Comportements et phénomènes à risques – par Sofiane Bouhdiba et Sihem Mathlouthi

Il importe de distinguer le concept de « comportements à risques » et celui de « phénomènes à risques ». Dans une approche micro et méso systémique, les comportements à risques, qui peuvent évoluer vers des conduites à risques de par leur fréquence, leur intensité et leur récurrence, sont principalement considérés comme nuisibles à la santé de l'individu et à sa socialisation. En revanche, les phénomènes à risques constituent des maux sociétaux lorsqu'ils sont abordés sous l'angle de la violation des droits humains, de l'injustice sociale, et des figures de l'exclusion et de la discrimination. Ainsi, et dans une approche macro-système, le concept de phénomènes à risques représente le contexte social, économique et culturel plus large qui influence les autres systèmes. Il s'agit d'une perspective intégrant les coûts économiques, la menace de la cohésion sociale et les valeurs de la paix.

Le risque⁵ est la possibilité de survenue d'un événement indésirable, la probabilité d'occurrence d'un péril probable ou d'un aléa⁶. La notion de risque est pourtant bien plus complexe. La sociologie du comportement distingue le risque « objectif » (ou risque réel), estimé à partir de données concrètes caractérisant une situation donnée (essentiellement cognitive), et le risque « subjectif » (ou risque perçu), qui correspond à l'évaluation de cette situation par un individu, opération présidant au choix d'un comportement⁷. L'adoption d'un comportement à risque signifie donc agir d'une manière susceptible d'entraîner des conséquences néfastes pour l'individu, mais également pour son entourage, la communauté et *a fortiori* la cohésion sociale⁸.

4 Assemblée générale de l'ONU, résolution 36/28, 1981, [lien]

5 L'origine du mot est le latin *resicare* (couper). Le *resicum*, ce qui coupe, désignait autrefois le rocher escarpé, l'écueil qui détruit les navires, d'où le sens de « risque encouru par une marchandise transportée par bateau ». L'helléniste français Henri Estienne emploie ce mot en français la première fois dans les années 1550. Pour plus de détail, voir Le Littré, Dictionnaire de langue française, Hachette, Paris, 1886, p. 59

6 Larousse, 2017

7 Pérez-Diaz Claudine, Théorie de la décision et risques routiers, in Cahiers internationaux de sociologie n° 114, Presses Universitaires de France, Paris, 2003, pp. 146-147

8 Saad F., Prise de risque ou non-perception du danger, in Recherche Transports Sécurité, 18-19, 1988, pp. 55-62

Un comportement à risque peut revêtir un caractère exceptionnel, par exemple lorsqu'un individu boit trop d'alcool au cours d'un événement festif. Le comportement à risque peut également s'inscrire dans la durée, en devenant un mode de vie, comme le tabagisme régulier. De nombreux sociologues français et américains avancent ainsi l'hypothèse que tous les individus n'évitent pas systématiquement les risques, certains même allant les rechercher, car ils leur attribuent une « valeur sociale »⁹.

Bernoulli,¹⁰ dans sa théorie de l'utilité, explique que les jeunes ont un rapport au risque différent de leurs aînés, de même que les hommes par rapport aux femmes. La théorie du portfolio du psychologue américain Clyde Hamilton Coombs¹¹ permet de considérer le comportement à risques comme un continuel compromis entre des bénéfices, comme se faire plaisir ou atteindre plus rapidement ses objectifs, et des coûts, tels que tomber sous le coup de la justice, perdre de l'argent, avoir un accident, voire perdre la vie dans les cas les plus extrêmes.

En Tunisie, le concept de comportements à risques (CAR) est couramment utilisé de manière générique, possiblement en raison de son usage, dans la pratique, en langue arabe qui ne permet pas de différencier le concept de « comportement » et de « conduite » (السلوكات المحفوفة بالمخاطر). Nonobstant cet aspect conceptuel, il est à « considérer les comportements dans un continuum, de la transgression à la prise de risque, de la prise de risque aux conduites à risque, des formes sans gravité aux formes beaucoup plus graves¹² ». Depuis l'apparition du concept de « comportements à risques » (CAR), dit aussi risk-taking behaviors, à l'Université du Colorado, il s'agissait d'un éventail des comportements en lien avec la conduite de véhicules, les rapports sexuels non protégés, la consommation de substances psychoactives (alcool, drogues, etc...), et les comportements violents, qui englobent aujourd'hui même les conduites suicidaires répétées, etc.

9 Douglas Mary, Wildavsky Aaron, Risk and Culture, An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers, University of California Press, Berkeley, 1983 ; Le Breton David, La sociologie du risque, Presses Universitaires de France, Paris, 1995 ; Ehrenberg Alain, Le culte de la performance, Calmann-Lévy, Paris, 1991. Voir également Peretti-Watel Patrick, Sociologie du risque, Colin, Paris, 2000

10 Bernoulli Daniel, Exposition of a new theory of risk evaluation, in Precursors in Mathematical Economics : an Anthology, The London School of Economics and Political Science, Londres, 1968, pp. 15-26

11 Coombs Clyde Hamilton et Huang Lily, A portfolio of risk preference, in Technical reports n° 5, Michigan mathematical psychology program, Michigan, 1968

12 Cannard, C. (2015). *Le développement de l'adolescent : L'adolescent à la recherche de son identité* (2è éd.). Paris : De Boeck., p.298.

Première partie :

Facteurs de vulnérabilités liés à la migration irrégulière, à l'usage de la violence envers soi et les autres, et à l'extrémisme violent

Par Sihem Mathlouthi

Dans ce qui suit, une brève revue de la littérature, non exhaustive, est exposée, en vue de fournir une présentation des facteurs facilitant l'apparition et l'engagement des jeunes dans les phénomènes à risques, tel que définis dans la littérature.

1. LA MIGRATION IRREGULIERE

Dans le contexte tunisien, la migration irrégulière, usuellement nommée "*Harga*", rend compte du phénomène d'émigration des jeunes à travers des voies illégales, principalement maritimes. Au lendemain de la Révolution du 14 Janvier 2011, 28 013 tunisiens ont émigré irrégulièrement vers l'Italie, ce qui représente presque 43% du flux de migration irrégulière entre les deux pays entre 2009 et 2020. Malgré des flux relativement bas depuis (moins de 1500 personnes), un regain émerge depuis 2017, en particulier en 2020 qui enregistre 21,3% d'arrivées irrégulières de Tunisien en Italie ; en dépit du renforcement des législations, de la sécurité des frontières et des accords bilatéraux ratifiés entre la Tunisie et les pays Européens¹³.

Le phénomène est devenu, l'une des principales préoccupations des diplomaties des pays des deux rives de la Méditerranée¹⁴ et un objet de recherche académique de plus en plus d'actualité.

1.1. Aperçu sur les facteurs de compréhension

Selon les théories de la migration, « *Les migrations sont vues comme un produit social, non comme le résultat exclusif de décisions individuelles prises par des acteurs individuels, ni comme celui des paramètres économiques et politiques, mais plutôt comme le produit de l'interaction de tous ces facteurs* ¹⁵ ». Un postulat qui laisse entrevoir la pluralité des causes du phénomène. En effet, depuis les premières études qui y sont consacrées, il a été démontré que l'engagement de la personne dans un acte migratoire résulte de plusieurs facteurs interconnectés. Ces derniers traduisent la situation politique du pays d'origine, les conditions familiales, la qualité d'information reçue des réseaux sociaux et autres médias en ligne, l'imaginaire sociogéographique, et les stéréotypes auxquels sont exposés certains individus. Ainsi, l'interaction entre ces différents facteurs favorise le choix effectué par le sujet pour entamer une démarche de migration, même si cela est perçu par lui comme une alternative face à l'absence de perspectives, qu'elles soient économiques ou sociales ¹⁶.

13 Boubakri, H. (2013). « Les migrations en Tunisie après la révolution ». *Confluences Méditerranée*, 4(87), pp 31-46. Et « Les migrations en Afrique du Nord : une position peu confortable entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe ? », Konrad Adenauer Stiftung, 2021

14 Ben Khalifa, R. (2013). « L'émigration irrégulière en Tunisie après le 14 janvier 2011 », *Hommes & migrations*, 1303, 182-188.

15 Sierra-Paycha, C. & Piché, V. (2014). « Les théories de la migration », *e-Migrinter*, 12.

16 Lu Max (1999) Do People Move When They Say They Will? Inconsistencies in Individual Migration Behavior, *Population & Environment*, 20 (5), pp. 467-488.

1.2. Aperçu sur la migration irrégulière en Tunisie

En Tunisie, les conduites de migration irrégulière sont généralement adoptées comme projets de groupes de pairs, et sont rarement choisies de manière isolée. Il s'agit, d'ailleurs, de l'un des facteurs de risques les plus importants dès l'adolescence, dans la mesure où les jeunes sont influencés par les règles de conduites régnantes au sein de leur groupe d'appartenance, même si certaines de ces règles sont parfois menaçantes pour le fonctionnement sociétal et la cohésion sociale¹⁷. Plusieurs migrants expriment un sentiment de désaffiliation, qui est un processus de fragilisation des liens sociaux. La vulnérabilité psychosociale des jeunes tentés par ce phénomène est désormais exploitée par des réseaux illégaux dans les régions côtières tunisiennes, comme dans d'autres pays africains¹⁸.

Les jeunes tunisiens ayant tenté la migration irrégulière sont à la recherche d'une réponse au besoin de se sentir acceptés et appréciés par des personnes différentes de celles qu'ils côtoient et leur renvoient une forme de rejet social¹⁹. Certains attribuent l'échec de leur vie à l'environnement social dans lequel ils évoluent, ce qui les pousserait à opter à la migration irrégulière comme une solution de vie même risquée²⁰. Dans certains groupes, familles et communautés, une culture de la migration émerge dans une dynamique sociale façonnée par le cumul de facteurs économiques culturels et sociaux, et qui confère à l'acte migratoire un caractère structuré voire normatif²¹.

Bien que souvent considérée comme un acte de destruction, de fuite ou encore de désespoir pour les plus jeunes, la « *Harga* » constitue souvent une tentative ultime de se réaliser. La recherche d'un emploi, le regroupement avec des personnes proches jugées comme modèle de réussite et le désir d'améliorer son niveau de vie, forment autant de motifs d'encouragement pour les jeunes, qui optent pour ce projet de migration irrégulière²².

Somme toute, au regard de l'étendue et de la complexité du phénomène de migration irrégulière, les programmes de prévention nécessitent le recours à des approches inclusives, plus axées sur l'intégration sociale, encore davantage qu'économique.

2. LES VIOLENCES PLURIELLES : VERBALE, PHYSIQUE ET MATERIELLE

Dans les approches préventives fondées sur les droits, les causes de la violence sont perçues comme une résultante complexe de facteurs physiques, psychologiques et socio-économiques. Il n'existe aucune relation linéaire, mais la violence se développe dans des environnements de privations multiples, que ce soit au sein de la sphère familiale ou encore des structures publiques.

17 Guichard, A., Lert, F. et Dru, A. (2002). « Tensions sociales et usages de drogue s: Une étude chez des jeunes incarcérés. » *Psychotropes* 8 (1) 43-63.

18 Marc, OG., Daniel, YK. et Kouakou, FY. (2017). Jeunes migrants et consommation de drogues dans la région du Haut-Sassandra en cote d'ivoire (Daloa). *European Scientific Institute, ESI* 13(35), pp.152-168.

19 Mathlouthi, S., Fares, N., & Talbi, M. (2019). Cannabis et migration irrégulière chez de jeunes tunisiens en difficulté : entre besoin d'appartenance sociale et quête du bonheur. *Psychotropes*, 1(25), 75 – 90

20 Mathlouthi, S. et al., (2019), Op, Cite.

21 Massey D.S, Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J.E. (1998). *Worlds in Motion: International Migration at the End of the Millennium*. Oxford: Oxford University Press.

22 Khaled, N. (2013). « Adolescents harragas : risquer sa vie comme seule possibilité de réalisation de soi », *Adolescence*, 31 (3), pp. 699-709.

2.1. Aperçu sur les facteurs explicatifs

Bien que la violence soit un sujet de prédilection pour la sociologie, elle n'a pas fait l'objet d'un domaine spécifique d'enseignement et de recherche, en Tunisie. La violence constitue, en fait, une thématique transversale, qui englobe une multitude de domaines de recherche et de paradigmes (sociologie urbaine, en politique, sur l'éducation, sur le sport, etc...). Cette thématique de la sociologie de la violence est focalisée sur les manifestations de la violence en utilisant des méthodes multiples.

Sur le plan pratique, le concept de "violence" couvre un éventail d'actes conscients ou inconscients d'agression envers soi (suicide, tabagisme, consommation de drogue, consommation extensive d'alcool), autrui et envers les biens matériels, sans toujours posséder un contenu prédominé ou précis comme la violence verbale (e.g., les insultes), la violence matérielle (e.g., les incendies), ou encore la violence physique (les bagarres)²³. Le concept de la violence reste toutefois assez étendu dans sa définition, c'est pourquoi il est pertinent de l'aborder en tant que phénomène des violences plurielles²⁴.

La violence est la forme la plus courante de violation des droits humains et affecte les personnes dans leur dignité et leur bien-être social. L'influence des pairs figure parmi les facteurs les plus favorisant la violence dès le plus jeune âge. Ainsi en est-il du phénomène de bande, de la pratique de certains sports collectifs ou du phénomène des supporters « ultras » de football qui, à travers l'apprentissage de l'affrontement physique avec les groupes adverses, développent un fort sentiment d'appartenance²⁵. Ces « sous-groupes » constituent autant de contre modèles de socialisation que d'indicateurs sur l'état de la déstructuration sociale des sociétés modernes. Cette dimension a pour effet que certaines pratiques se trouvant en marge des règles et normes sociales, qualifiées comme « déviantes », constituent, paradoxalement de puissants facteurs intégrateurs, de par leur très forte ritualisation collective au sein des groupes de jeunes ou de « gangs »²⁶. S'ils marquent une rupture avec les normes sociales consensuelles, les *gangs* constituent malgré tout, des espaces de socialisation en développant des « formes de contrôle social », propres aux groupes et parfois opposées aux normes de la société²⁷.

D'autres postulats adaptés aux problématiques contemporaines ont été avancées pour expliquer les actes de violence à travers les médias. Par exemple en tâchant d'évaluer l'impact des programmes violents de la télévision sur les comportements des individus²⁸.

Certains chercheurs²⁹ expliquent les comportements violents comme une réaction face à un climat stigmatisant et discriminatoire auquel est confrontée une partie de la jeunesse. Une violence qui ne ferait que susciter la haine et la rancœur et, alimenterait un sentiment de révolte se traduisant par des passages à l'acte violents. Cette interprétation établit ainsi que le monopole de la violence légitime, utilisé à mauvais escient, loin d'assurer la paix sociale, ne ferait au contraire qu'envenimer la violence dans les quartiers, sujets à la stigmatisation sociale.

23 Mucchielli, L. (2013). Violence : de quoi parle-t-on ? Revue Sciences Humaines, Dossier : Violence : les paradoxes d'un monde pacifié, Mensuel N° 247.

24 Dequiré, A-F. (2019). Violences plurielles. Revue Pensée plurielle, 2(50), pp.7-10.

25 Bromberger. C ; Mariottini J-M ; (1994). le rouge et le noir, un derby turinois, Actes de la recherche en sciences sociales, pp 79-89.

26 Becker. H ; (1985). Etudes de la sociologie de la déviance, collec : leçons de choses, Ed : Métailié

27 Chapoulie. J-M ; (2001). La tradition sociologique de Chicago, Paris, Seuil, 2018, 550 p., nouvelle édition revue et complétée (1re éd. 2001), ISBN : 978-2-02-139448-1.

28 Roché. S ; (2003). S. Roché (2001), La délinquance des jeunes, Parie, Le Seuil. La répression en panne ?, in S. Roché (dir) En quête de sécurité, Paris, Armand Colin, 219.S. Roché (2001), La délinquance des jeunes, Parie, Le Seuil.S. Roché (2001), La délinquance des jeunes, Parie, Le Seuil.

29 Mucchielli. L ; (2002). "L'évolution de la délinquance juvénile : essai de bilan critique". Un article publié dans la revue Vie sociale, 2002, n° 3, pp. 21-47

2.2. Aperçu sur la violence dans le contexte tunisien

Dans les quartiers périphériques tunisiens, des formes multiples de contraintes subies, de violence directe ou indirecte³⁰, que les jeunes subissent lorsqu'ils doivent entreprendre des démarches administratives ou lorsqu'ils sont confrontés aux forces de l'ordre, par exemple. Face à ce que les jeunes identifient comme des représentants de l'Etat, ils dénoncent le mépris qu'ils ressentent à leur égard et la volonté qu'ils perçoivent de la part des agents de les humilier ou de les ignorer, dans leur communication verbale et non-verbale ; ce qui engendre des tensions.

Les résultats de cette étude récente rendent compte des humiliations répétées pour ces jeunes déjà en grande difficulté sociale et sujets aux formes de discrimination et aux stéréotypes sociaux, associés aux quartiers dits « sensibles »³¹. Dans ces espaces sociaux spécifiques, les actes de violence variés menacent l'intégrité de l'individu et la sécurité des collectivités, et leurs conséquences sur le fonctionnement sociétal sont souvent visibles³².

La violence manifeste dans l'espace public interroge sur le rôle des premiers agents de socialisation des jeunes, à savoir la famille et l'école. L'exposition des jeunes à la violence commence dès leur plus jeune âge, souvent dans le milieu familial, dans le milieu scolaire, dans l'espace public et se poursuit tout au long du processus de socialisation des individus³³.

Certains parents recourent à la violence physique pour éduquer leurs enfants³⁴, et d'autres légitiment cette pratique, surtout lorsqu'elle est exercée sur leurs filles³⁵, notamment. Ainsi, accompagner les jeunes dans le désistement des conduites violentes demeure l'un des plus grands défis pour les professionnels ; qui se trouvent heurtés à l'intensité de la violence vécue par les jeunes dans l'espace familial³⁶, ceci peut aussi alerter sur les problèmes de dialogue existants au sein du climat familial et les conflits transgénérationnels susceptibles d'entrer en question. La fragilité des liens sociaux au sein des espaces de socialisation formels a tendance à altérer la socialisation des jeunes et leur confiance envers les autres structures socialisantes.

La violence subie dans le milieu familial devient l'un des facteurs les plus importants de la duplication de la violence, par le jeune, dans l'espace public³⁷, dont l'école. Un lieu émaillé de paradoxe, puisque les élèves sont exposés à la violence et s'adonnent eux-mêmes à des actes violents. D'ailleurs, plusieurs actes de violence perpétrés au sein de l'espace scolaire sont non conformes aux règles de la vie scolaire³⁸. Les rapports existants entre les agents scolaires et les élèves issus des établissements scolaires des quartiers défavorisés du Grand-

30 Lamloum, O & Catusse, M. (2021), Jeunes et violences institutionnelles. Enquêtes dix ans après la révolution tunisienne Tunis, International Alert/ Arabesques, 2021, p 128.

31 Lamloum, O & Catusse, M. (2021), Op. Cite.

32 Hardiman, P.S., & Lapeyre, F. (2004). Youth and Exclusion in Disadvantaged Urban Areas : Addressing the Causes of Violence - Trends in Social Cohesion, No. 8. Council of Europe Publishing

33 D'après UNFICEF, « En milieu scolaire, 58,2% des élèves ont déclaré avoir été victimes de violence, 11,5% se sont plaints de négligence parentale et 44% des parents pensent que le châtime est l'essence de l'éducation. », voir : <https://www.unicef.org/tunisia/age-scolaire-et-adolescence-6-18-ans> (consulté le 22/09/2021)

34 Mathlouthi, S., Hamouda Khouaja, N. Dridi, W., & Balloum, D. (2017). Violence familiale physique et perception de compétence parentale : Recherche-action auprès de parents d'adolescents déscolarisés. *Revue Handicap de la prévention à l'inclusion*, 36,113-128.

35 Ben Alaya, D. (2016). La légitimation de la violence selon le genre et le contexte en Tunisie. *Déviance et Société*, 2(40), 187-200.

36 Mathlouthi, S. et Rullac. (2020). Facteurs favorisant la désistance chez les jeunes tunisiens déviants : Analyse diachronique et synchronique d'une intervention interdisciplinaire. *Revue AIFRIS : Ecrire le Social*, 1 (2), 72 – 94.

37 Mathlouthi, S., Ben Fadhel, S. & Mersni, M.G. (2021). Stades d'aggravation de la déviance et déficit d'autorégulation comportementale chez les jeunes tunisiens : Rôle du climat familial violent perçu. *Revue recherches familiales*, 18, 71-85.

38 Mahjoub, A. (2011). La violence à l'école(dir). Ed. Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts Beit-el Hikma, Tunis, 20

Tunis, notamment, semblent se caractériser par de la violence physique et verbale³⁹. Ainsi, les différentes formes de violence subies à l'enfance ou à l'adolescence affectent la qualité de vie des tunisien.ne.s à l'âge adulte et ce, au niveau des relations sociales, des états émotionnels, de la santé physique et du bien-être psychologique⁴⁰.

Il est à constater que, différents types de violence peuvent remettre en cause le bien-être social des jeunes tunisien.ne.s, leur intégrité et leurs perspectives d'évolution. L'exposition des jeunes aux violences plurielles ou leur engagement dans des formes de violence justiciables est susceptible de devenir, en soi, un facteur de risque à l'extrémisme violent⁴¹, dans la continuité des multiples frustrations vécues au niveau individuel et sociétal desquelles se nourrit l'idée de passer à un acte violent, dans la logique du concept de *continuum* de la violence développée dans le contexte tunisien par un ensemble d'auteurs pour le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) et Avocats sans frontières (ASF)⁴².

3. L'EXTREMISME VIOLENT

Les travaux, qui tentent d'identifier les facteurs menant à l'adhésion aux mouvements extrémistes prônant la violence, se situent à des niveaux d'analyse des systèmes micro, méso et macro, allant du sociétal à l'individuel avec, à chacun de ces niveaux, l'interaction et la combinaison de facteurs multiples⁴³.

3.1. Aperçu sur les facteurs explicatifs

Le plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (2015)⁴⁴ distingue les éléments structurels et conjoncturels propices à l'extrémisme violent, ainsi que les différentes formes de radicalisation⁴⁵. Parmi les éléments structurels, le plan intègre les conflits prolongés, la marginalisation, la discrimination, le manque d'opportunités socio-économiques, les violations des droits de l'homme, l'absence d'un état de droit et la mauvaise gouvernance, ainsi que la radicalisation dans les lieux de détention.

Concernant les facteurs d'ordre individuel, ils comprennent le parcours et les motivations propres à chacun, le mauvais usage des réseaux sociaux, les vécus de victimisation, les sentiments de domination et d'oppression, la mauvaise interprétation des croyances, des idéologies politiques et des différences ethniques. Ces facteurs agissent dans la transformation des croyances et des idéologies en actes de violence, individuels ou collectifs.

En revanche, ni le degré de pauvreté, ni le niveau d'éducation, ni même la religiosité du pays d'origine, ne constituent des facteurs déterminants.

39 Payet, J-P. (2006). Violence à l'école : Un regard ethnographique sur l'école défavorisée de Tunis, *Revue de Recherches en Education*, 37, 73-82.

40 Ben Fadhel, S. (2010). Violence et qualité de vie : étude de l'effet du genre dans un contexte Tunisien, *Pratiques psychologiques*, 16, 287-301.

41 Komba-Debarice, H. (2015). « Prévenir de la radicalisation menant à la violence. Les contours d'une approche québécoise ». Paris : Centre de prévention de la radicalization menant à la violence (CPRMV).

42 Pensée sociale et résonances avec l'extrémisme violent, Forum tunisien des droits économiques et sociaux et Avocats sans frontières, 2020

43 Ranstorp & Hyllengren, (2013). Op, Cite.

44 https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&Lang=F

45 Plan d'Action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (2015). Op, Cite.

3.2. Aperçu sur l'extrémisme violent dans le contexte tunisien

En Tunisie, les facteurs favorisant l'extrémisme violent sont documentés en fonction de l'interaction entre les facteurs de vulnérabilité d'ordre structurel et subjectif⁴⁶. D'après une autre étude⁴⁷ également, ces facteurs sont expliqués, selon un échantillon de 615 jeunes, par la situation de vulnérabilité accrue de la jeunesse. Elle est perçue collectivement et conséquente à plusieurs facteurs, à savoir :

- (1) la marginalité et les conditions économiques et sociales défavorables ;
- (2) la violence généralisée ;
- (3) la destruction des liens sociaux ;
- (4) la pression sociale, la mauvaise influence de l'entourage ;
- (5) les failles médiatiques ;
- (6) le rejet et la stigmatisation des jeunes ;
- (7) l'hostilité envers les fonctionnaires ;
- (8) l'usage des mesures répressives envers les jeunes ;
- (9) la corruption et ;
- (10) l'exclusion des jeunes de la vie politique.

La perception des jeunes de ce phénomène rend compte du mal-être social expérimenté et leur difficulté à faire confiance aux institutions et de s'y adapter. Leur engagement traduit, ainsi, différents manques et frustrations : privations, faibles protections, expositions aggravées à des exactions, agressions et harcèlements multiples, vécus dans les quartiers les plus marginalisés comme des espaces de non-droit, d'incivilité, de délinquance ou même de terrorisme⁴⁸, ce qui est corrélé avec des données d'une récente étude sur la pensée sociale⁴⁹ liée à l'extrémisme violent, où plus de la moitié des individus interrogés ont un vécu, une perception, et des représentations négatives de leurs conditions de vie, de l'Etat et des rapports sociaux. Ces différentes attitudes et prises de position, sont pour la plupart, reliées entre elles. Certaines convergent vers une même attitude générale et un même principe, qui leur donne leur sens et qui les explique. Ces attitudes peuvent être synthétisées en huit perceptions différentes à savoir : l'inclusion, la marginalisation, la perception de la violence subie, l'Etat providence, le sentiment de se sentir acteur dans son pays, la perception de la violence sociétale, de la violence intrafamiliale et l'empathie des classes aisées.

Migration irrégulière, usage de la violence et extrémisme violent sont, ainsi, des phénomènes à risques particulièrement complexes, qui partagent des causes structurelles et conjoncturelles ; qui révèlent une forme d'interconnexion ; pour lesquels, ainsi, des mesures de prévention peuvent-être spécifiquement développées.

46 Ayari, Michael. (2017). Les facteurs favorisant l'extrémisme violent en Tunisie. (PNUD, Bureau Tunisie).

47 Mathlouthi, S., (2021). L'extrémisme violent vu et appréhendé par la jeunesse tunisienne. (PNUD, Bureau Tunisie)

48 Lamloum, O. & Catusse, M. (2021), Op, Cite.

49 Ben Ismail, R., Ben Alaya, D., Hanin, M., Limam M., & Mokaddem, M. (2020). "Pensée sociale et résonance avec l'extrémisme violent ». FTDS-ASF.

Deuxième partie :

Analyse des phénomènes et des comportements à risques des jeunes Tunisiens et Tunisiennes, d'après les données de l'enquête quinquennale de l'Observatoire national de la Jeunesse (2018)

Par Pr. Sofiane Boudhiba

1. METHODOLOGIE

Ce rapport est une analyse des données de l'Enquête Nationale auprès de la Jeunesse 2018-2019 en Tunisie menée par l'ONJ. C'est donc essentiellement à partir des résultats, c'est-à-dire les réponses au questionnaire de l'enquête fournis par l'ONJ et l'INS, qu'il a été rédigé.

Un *corpus* figurant dans la bibliographie, a également été consulté, et un ensemble d'entretiens a été mené, afin de mieux contextualiser la problématique des comportements à risques des jeunes.

1.1. L'enquête quinquennale de l'Observatoire national de la Jeunesse

L'enquête quinquennale sur les jeunes, menée par l'Observatoire National de la Jeunesse entre 2018 et 2019 auprès de 10 000 jeunes femmes et hommes entre 15 et 29 ans, vise à :

- Servir les plans de développement et les programmes axés sur la jeunesse en exploitant les résultats de l'enquête dans l'élaboration d'une politique nationale et la préparation d'une stratégie intégrée pour la jeunesse ;
- Ouvrir la voie à la participation des jeunes de tous les groupes en exprimant leur opinion, en contribuant à la prise de décision et en proposant des solutions à leurs problèmes d'une manière académique ;
- Suivre les attitudes et les points de vue des jeunes sur un nombre de questions d'actualité au niveau national telles que les défis économiques et sociaux, la participation active aux voies de la transition démocratique et de la gouvernance locale, l'échelle de valeurs ainsi que les questions ayant une dimension régionale et internationale ;
- Suivre l'évolution du profil socio-économique et des pratiques de la jeunesse tunisienne par rapport aux enquêtes précédentes de 2000, 2005 et 2010,
- Élaborer et suivre des indicateurs et enrichir les bases de données relatives à la jeunesse.

La méthodologie s'est basée sur la corrélation entre les opinions exprimées par les jeunes hommes et femmes dans le questionnaire avec les développements géographiques, démographiques, professionnels et scolaires à même d'assurer la représentativité de l'échantillon sélectionné.

Les données analysées dans cette étude ont été récupérées auprès de l'INS, institution ayant mené l'enquête sur le terrain. En remontant directement aux données brutes, c'est-à-dire aux réponses détaillées aux questions, l'analyse a pu être affinée afin de mieux comprendre la typologie des comportements à risques adoptés par les jeunes en Tunisie.

Les chapitres 6 (Jeune, paix et sécurité) et 7 (Comportements à risques, défis sanitaires et environnementaux) de l'enquête, qui traitent directement ou indirectement des comportements à risques adoptés par les jeunes en Tunisie, ont fait l'objet d'un intérêt particulier.

Après avoir parcouru les documents de l'enquête fournis par l'ONJ, et après avoir eu des entretiens avec des cadres de l'INS chargé de la collecte sur terrain, les constats préliminaires suivants ont pu être émis :

Les atouts de l'enquête

- L'échantillon est suffisamment grand pour permettre d'identifier des tendances réalistes relatives aux comportements à risque de la jeunesse tunisienne, puisque 10 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans ont été interrogés. Or, statistiquement, à partir d'un échantillon de 1 000 individus, des tendances générales peuvent déjà être dégagées⁵⁰ ;
- L'emploi de la méthode des quotas permet d'enquêter sur un échantillon représentatif de la population tunisienne, puisque l'on retrouve les mêmes caractéristiques sociodémographiques dans l'échantillon et dans la population mère⁵¹ ;
- La répartition des jeunes en 3 tranches d'âge permet de distinguer les comportements adoptés entre les adolescents (15-19), les jeunes (20-24) et les jeunes adultes (25-29).

Les lacunes de l'enquête

- Certaines questions consistent à demander directement au répondant s'il adopte un comportement à risques, sans prendre en considération la possibilité d'ainsi remettre en cause la sincérité des réponses, en particulier lorsque l'acte visé est durement réprimé par la loi ;
- Etant donnée la nature des thèmes abordés (drogue, alcool, Extrémisme Violent (EV), l'administration du questionnaire en face à face n'est pas la méthode la plus adaptée. Il aurait été préférable d'utiliser une méthode garantissant davantage l'anonymat, par exemple en administrant le questionnaire en ligne, ou par tablette interposée ;
- Les comportements à risques abordés dans l'enquête de l'ONJ se limitent à quelques dimensions nominatives, comme la violence (avec un *focus* sur l'Extrémisme Violent), la consommation de drogue, de tabac, d'alcool, la migration irrégulière ou le suicide.

Beaucoup de comportements à risques émergents sont ignorés ou à peine abordés dans l'enquête. Par exemple, la sexualité non protégée est reconnue comme étant un facteur de risque majeur (risque de grossesse non désirée, exposition aux MST, VFF, crimes d'honneur, suicide...). Cette thématique, bien que constituant un élément de santé publique, ne figure quasiment pas dans le questionnaire de l'enquête de l'ONJ. Il en est de même du risque routier, de la délinquance, de l'appartenance à une bande organisée, du crime, de l'automédication, ou encore de l'addiction aux jeux vidéos, par exemple ;

- De nombreuses questions sont relatives à des phénomènes qui ne concernent pas directement les répondants (d'une manière générale le suicide, voire la drogue), ce qui risque de générer des réponses stéréotypées quant aux déterminants ;

50 Dugué Daniel, Calcul des probabilités, in Dictionnaire des mathématiques, fondements, probabilités, applications, Albin Michel, Paris 1998

51 La méthode des quotas consiste à sélectionner un échantillon qui présente les mêmes caractéristiques sociodémographiques que la population mère. Par exemple, si 50% de la population est constituée de femmes, l'échantillon doit également comporter 50% de femmes

- Certaines questions dans le corps du questionnaire sont construites d'une manière hybride : elles ne sont ni ouvertes, ni fermées, ce qui peut biaiser les réponses.

Par exemple, dans la question « Quelles méthodes de prévention des IST connaissez-vous ? », une seule réponse est suggérée au répondant (« le préservatif ») ;

- La variable « milieu » n'a pas été incluse dans le questionnaire. Or, les différences de comportements peuvent varier notablement entre les populations urbaines et rurales ;
- Il aurait été préférable d'exploiter les résultats de l'enquête plus tôt, car la plupart des questions font appel à la perception du répondant, qui est versatile. Le contexte politique et sanitaire a toutefois retardé la mise en œuvre de l'analyse des résultats de l'enquête.

1.2. Le travail de terrain

Afin de compléter notre travail d'analyse documentaire, des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès d'un ensemble de personnes-ressources issue du secteur de la jeunesse, du système des Nations-Unies et de la société civile.⁵²:

Les entretiens ont été menés à partir d'un guide⁵³. Ils ont permis de collecter des éléments concrets pour argumenter l'analyse et mieux comprendre certains résultats atypiques, voire paradoxaux de l'enquête. Enfin, les résultats préliminaires de cette étude ont été présentés dans le cadre d'un atelier qui s'est tenu à Gammarth le 11 novembre 2021, en présence d'experts des Nations Unies (PNUD, OIM et ONU Habitat) et des représentants de la société civile (Moubdioun et Bader) et du Directeur Général de l'ONJ.

Les échanges avec les participants ont permis d'affiner les résultats de l'étude, et de préparer la phase suivante, de nature qualitative, qui a conduit à la rédaction d'un *Policy brief*.

1.3. Ethique

Les principes suivants ont été respectés, à tous les stades du travail de recherche :

- Respect des clauses du contrat signé avec le commanditaire ;
- Adoption d'une démarche participative et concertée avec les membres du comité de pilotage ;
- Respect du principe du « *Do not harm* » (Ne pas causer du tort), notamment lors des entretiens et des *focus groups* ;
- Neutralité et absence de jugements de valeurs, durant les entretiens, de l'analyse et de la rédaction des livrables ;
- Respect des choix et des opinions ;
- Respect des principes de consentement préalable, de l'anonymat et de la confidentialité dans le cadre de la collecte des données et de la retranscription des résultats.

Les enquêteurs de l'ONJ ont formulé l'hypothèse de l'existence de quelques comportements et phénomènes à risques majeurs chez les jeunes, et qui font nommément partie du chapitre 7 du questionnaire de l'enquête « Comportements à risques, défis sanitaires et environnementaux ». Il s'agit plus précisément de la migration irrégulière, la consommation de drogue, le tabagisme et la consommation d'alcool.

D'autres comportements à risques apparaissent de manière transversale dans le chapitre 6 « Jeunes, paix et sécurité », dont l'extrémisme violent (EV), le suicide et les comportements violents des ultras dans les stades.

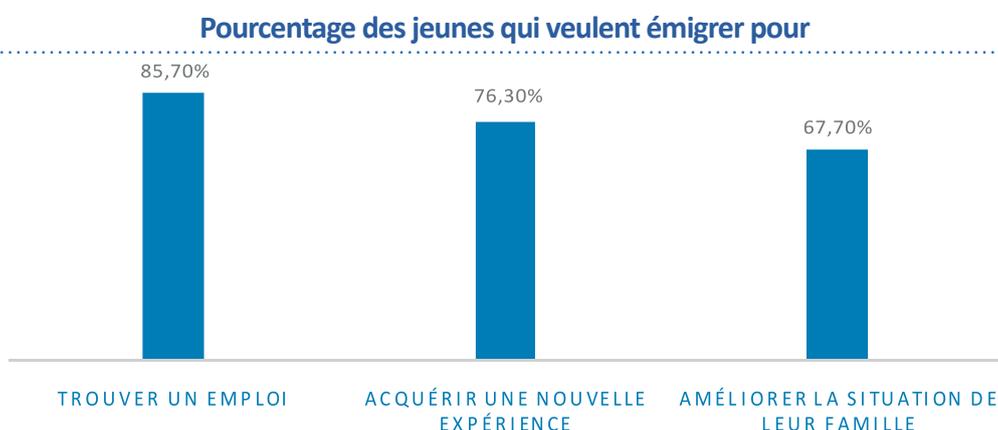
52 Voir annexe 1

53 Voir annexe 2

2. LA MIGRATION IRREGULIERE

Les résultats de l'enquête indiquent que 63.4% des jeunes interrogés ressentent une appartenance à la sphère arabo-musulmane⁵⁴ (Maghreb, monde arabe, monde musulman). Pourtant, si plus de la moitié de l'ensemble des répondants (52.5%) envisagent d'émigrer « si l'occasion se présente ». les destinations privilégiées se limitent à l'Europe (80%), avec la France (77.4%) et l'Italie (51.1%) par exemple. Seuls 40% des jeunes interrogés envisageraient de s'installer dans un pays arabe⁵⁵.

85.7% des jeunes interrogés déclarent souhaiter migrer à la recherche d'un emploi, 76.3% pour acquérir une expérience, et 67.7% pour améliorer la situation de leur famille⁵⁶. Dans un contexte de chômage élevé, en particulier chez les jeunes puisqu'il atteint 40,8% (40,4% chez les hommes et 41,6% chez les femmes), l'emploi apparaît donc comme un déterminant majeur de la mobilité internationale, ce qui confirme les résultats de nombreuses études conduites sur la thématique de la migration des jeunes en Tunisie, durant les dix dernières années⁵⁷.



On constate également à travers les réponses, que seuls 10.6% des jeunes interrogés se déclarent prêts à émigrer de manière irrégulière, c'est-à-dire sans l'obtention préalable d'un visa, tandis que 2.1% seulement ont effectivement tenté un franchissement illégal des frontières⁵⁸.

Une approche de genre permet de constater que les jeunes hommes se sentent plus concernés que les femmes par un éventuel projet migratoire : 63.8% des hommes émigreraient si l'occasion se présentait, contre 42.1% des femmes. Dès lors que la migration devient risquée, c'est-à-dire irrégulière, l'écart entre sexes s'élargit : 20.2% des hommes se déclarent prêts à émigrer d'une manière clandestine, cette part étant de seulement 1.8% chez les femmes.

54 Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, p. 65

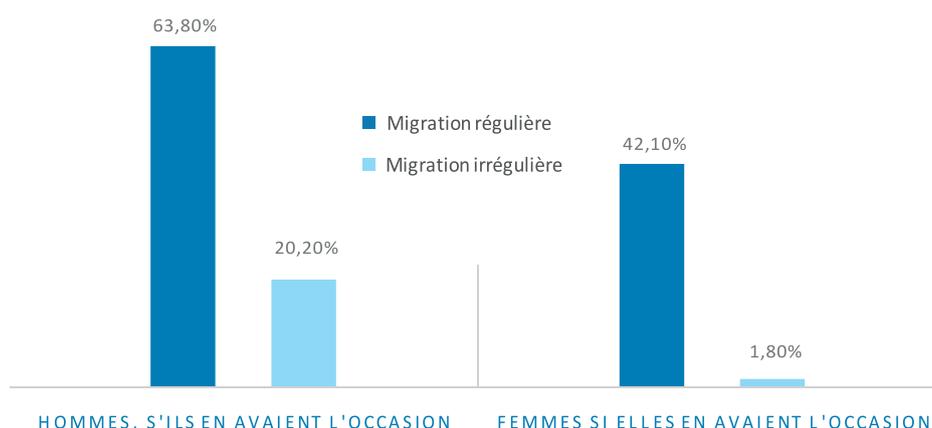
55 Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, pp. 74-75

56 Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, pp. 76-77

57 Euromed, Le travail de la jeunesse en Tunisie après la Révolution, Euromed, Tunis, 2012 ; Boubakri Hassan, Migrations internationales et révolution en Tunisie, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence, 2013 ; Bouhdiba Sofiane, Jeunes de Tunisie, L'Harmattan, Paris, 2019 ; Collins Nicholas, Les voix d'une révolution : conversations avec la jeunesse tunisienne. Conclusions de groupes de discussion avec des jeunes Tunisiens, National Democratic Institute, Tunis, mars 2011

58 Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, p. 78

Rapports générés des jeunes à la migration



En ce qui concerne l'évolution du phénomène selon l'âge, l'intention de migrer d'une manière clandestine est à peu près équivalente (entre 9.2% et 9.7%) pour les différentes sous-catégories de jeunes, avec tout de même une plus grande attirance pour le risque (12.7%) entre 20 et 24 ans. La volonté de migrer « si une occasion (légale) venait à se présenter » augmente progressivement avec l'âge, passant de 52.6% pour les 15-19 ans à 59% pour les 20-24 ans, avant de retomber à 45.5% pour les 25-29 ans.

L'analyse des réponses selon le niveau d'éducation révèle que seuls 1.5% des jeunes faiblement éduqués (niveau primaire) songent à la « *harga*⁵⁹ », ce taux étant de 15.3% chez les diplômés du secondaire et 9.9% chez les jeunes ayant un diplôme universitaire⁶⁰. L'examen du statut matrimonial des jeunes confirme « l'effet lune de miel », c'est-à-dire l'effet protecteur du mariage contre les comportements à risques⁶¹. En effet, si 12.7% des jeunes célibataires interrogés se déclarent prêts à émigrer de manière clandestine, en revanche ils ne sont que 0.3% chez les jeunes mariés.

Les résultats de l'enquête indiquent donc que la migration irrégulière des jeunes est un phénomène plutôt masculin. Elle concerne davantage ceux ayant un niveau d'éducation secondaire, voire supérieur et qui ne sont pas mariés.

3. LA VIOLENCE

A titre d'éléments préliminaires, il est à noter que 94,1% des jeunes ont fait part de l'existence de violence au sein de leur groupe de pairs. Cette perception varie assez peu selon le sexe, l'âge ou les régions. La violence chez les jeunes semble, par exemple, subtilement plus perceptible dans le Grand Tunis (98.7%) que dans le Sud-Est (91.4%).

Ces chiffres indiquent, ainsi, que la violence en Tunisie serait un fait social total, au sens de l'anthropologue français Marcel Mauss. Le « fait social total » se reconnaît à sa caractéristique de concerner l'ensemble des membres d'une société, « mettant en branle la totalité de la société et de ses institutions », le rôle des sciences

59 Migration irrégulière

60 Le taux de chômage des diplômés du supérieur est supérieur à 30% en Tunisie (INS)

61 Nizard Alfred, Vallin Jacques, La mortalité par état matrimonial. Mariage sélection ou mariage protection, in Population 32-1, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, 1977, pp. 95-125

sociales étant précisément de déceler dans quelle mesure ce fait reflète les caractéristiques intrinsèques d'une société à un moment donné.

Il convient toutefois de distinguer ici entre la violence exercée envers les autres, de la violence exercée contre soi.

3.1. La violence envers les autres

L'étude aborde la violence envers les autres sous deux aspects : l'Extrémisme Violent et la violence dans les stades.

L'extrémisme violent

Il convient de distinguer ici l'extrémisme violent de la radicalisation, davantage centrée sur l'individu⁶². Le sociologue franco-iranien Farhad Khosrokhavar définit ainsi la radicalisation comme un « processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel⁶³ ».

Une étude menée en 2016 par le Centre Tunisien d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme (CTERT)⁶⁴ a révélé que 21.9% des individus traduits en justice pour affaire de terrorisme en Tunisie sont âgés de 18 à 24 ans, cette part atteignant même 40% chez les femmes⁶⁵. Les jeunes seraient donc particulièrement impliqués dans le phénomène.

Cependant, la liste nationale des personnes, organisations et entités associées à des infractions terroristes fournie par le ministère de l'Intérieur⁶⁶, a révélé que, sur un total de 108 terroristes recensés, l'âge moyen des terroristes, tous de sexe masculin, est de 33.1 ans, c'est à dire hors de la catégorie des jeunes retenue dans l'enquête (15-29 ans)⁶⁷.

D'après les résultats de l'enquête, les jeunes refusent les actes violents menés par les extrémistes. Ainsi, 96.1% des jeunes interrogés ont exprimé leur refus des événements du Bardo⁶⁸. Les jeunes femmes manifestent un refus plus catégorique (96.4%) que les hommes (86.7%).

La prévention de l'extrémisme violent (PEV) selon les jeunes

L'enquête contient quelques éléments concernant la PEV, en particulier, 69.4% des jeunes interrogés, qui ont mis en avant la réduction du chômage et de la pauvreté comme principal outil⁶⁹.

62 Conseil de l'Europe, Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme. Plan d'action, in Prison : terreau de radicalisation et d'extrémisme violent ?, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2018, pp. 117-128

63 Khosrokhavar Farhad, Radicalisation, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 2014, p. 8

64 Organe créé en octobre 2016, sous l'égide du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES), afin d'engager une riposte intellectuelle efficace à la nouvelle vague de terrorisme dans la Tunisie post-révolution

65 Centre Tunisien d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme, Le terrorisme en Tunisie au travers des dossiers judiciaires, Tunis, CTERT, 2016, p. 32

66 Ministère de l'Intérieur, Liste nationale des personnes, organisations et entités associées à des infractions terroristes, Tunis, mise à jour le 30 octobre 2019

67 Notons ici que les parcours de vie indiquent souvent des trajectoires migratoires complexes, avec notamment des connexions fréquentes entre les régions marginalisées du Nord-Ouest, du Centre-Ouest ou du Sud-Est, et les zones périurbaines de Tunis, Sousse, Kairouan ou Sfax

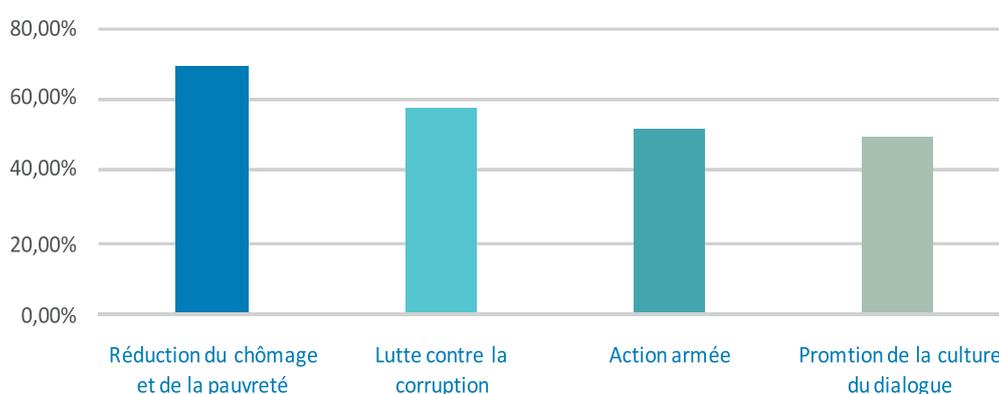
68 Le 18 mars 2015, un commando de l'Etat islamique avait été perpétré au musée du Bardo à Tunis, causant 24 morts et 45 blessés. L'évènement ayant marqué les esprits, il é été retenu dans le questionnaire pour symboliser la perception du terrorisme

69 Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, p. 72

L'inactivité amène les individus à une plus forte exposition aux tentatives de prosélytisme. Le chômage et son corollaire, la pauvreté, peuvent faire basculer vers des formes d'EV. Au-delà des aspects idéologiques, l'EV procure certains avantages économiques, tels qu'un revenu, une prise en charge des proches, un gîte, ou des repas réguliers.

Selon 57.5% des répondants, la lutte contre la corruption vient compléter la réduction du chômage et de la pauvreté. Les jeunes interrogés pensent ainsi que les opportunités économiques sont injustement accaparées par certains individus. Les moyens classiques de lutte contre ou prévention de l'EV, comme l'action armée (51.8% des réponses données) ou la culture du dialogue (49.9% des réponses), ne sont pas considérés par les jeunes eux-mêmes comme les actions les plus efficaces.

Prévenir l'extrémisme violent selon les jeunes



Enfin, seuls 27.2% des répondants proposent de renforcer les capacités des parents. Ce point semble fondamental, car il montre bien que le rôle socialisateur et protecteur de la famille semblerait avoir perdu de son importance dans la société tunisienne, probablement sous l'effet de la mondialisation et du bouleversement des rapports intergénérationnels traditionnels⁷⁰. Il est vrai que, jusque vers la fin des années 1960, ascendants et descendants pouvaient partager de mêmes valeurs, connaissances, croyances, ou ambitions. Le fossé entre générations, s'il existait au lendemain de l'indépendance, ne générait pas de conflits majeurs entre les différentes générations⁷¹.

Aujourd'hui, la mondialisation, l'acculturation, la numérisation, l'accélération des événements historiques et l'effritement des valeurs, ont favorisé l'émergence de générations qui se succèdent mais ne se ressemblent plus. Et comme tout ce qui est différent crée des frictions, les conflits intergénérationnels dégènèrent, avec pour première conséquence l'éloignement, ne serait-ce que physique, entre les parents et leurs enfants⁷². L'examen détaillé des résultats de l'enquête révèle que les réponses données ne varient pas de manière significative en fonction ni du sexe, ni de l'âge. En revanche, des disparités d'ordre géographique apparaissent au travers des réponses.

Ainsi, les jeunes issus des régions défavorisées du Nord-Ouest (63.6% des répondants pensent que le recul du chômage et de la pauvreté permettraient de lutter contre l'EV) et du Centre-Ouest (64.2%) du pays semblent

70 Bouhdiba Sofiane, Vieillir en Tunisie, L'Harmattan, Paris, 2017, pp. 81-104

71 Loriaux Michel, Le vieillissement du Nord au Sud. Entre continuités et discordances, in Actes du Colloque Vieillissement de la population dans les pays du sud, CEPED, Meknès, mars 2011, p. 33

72 Bouhdiba Sofiane, Vieillir en Tunisie, L'Harmattan, Paris, 2017, pp. 81-82

moins convaincus que le recul du chômage et de la pauvreté soit la panacée du défi de l'EV, par rapport aux jeunes issus des régions économiquement plus dynamiques du Grand Tunis (75.5%) ou du Nord-Est (79.4%)⁷³.

Ce point semble primordial, et mériterait d'être approfondi à travers un travail de terrain qualitatif. En effet, il est fort possible que ce retour d'expérience des jeunes des régions les plus favorisées du pays soit finalement un indicateur, qui devrait nuancer l'idée généralement admise que seule la misère pousse les jeunes vers l'EV. D'autres déterminants « pull » individuels, tels que l'idéologie, le désir de s'affirmer dans la société, ou encore l'image « masculine » du terroriste armé, respecté, craint, pourraient même se révéler être les moteurs majeurs de l'EV chez les jeunes tunisiens⁷⁴ ; ainsi que structurels, dont le sentiment de marginalisation pluri-facteurs des jeunes tunisiens et leur sentiment d'être confrontés à la violence dans leur rapport, ou l'absence de rapport, régulier aux services et/ou agents publics⁷⁵.

Les jeunes habitant le Sud-Est (69% des répondants pensent que la diffusion de la culture du dialogue et de la paix permettraient de lutter contre l'EV), et dans une moindre mesure le Sud-Ouest du pays (60%) accorde une importance bien plus grande aux aspects culturels de la PEV⁷⁶.

La violence dans les stades

Le phénomène des ultras et de la violence dans les stades est ancien en Tunisie, et remonte à la création des *African Winners*, ultras du Club Africain en 1995, renforcé en 2002 par l'apparition des ultras « espérantistes », supporters de leur rivale, l'Espérance Sportive de Tunis.

Les jeunes interrogés dans l'enquête ont exprimé leur refus de la violence dans les stades, puisque 79.8% ont déclaré comme totalement inacceptables et 10% inacceptables, les actes de violence qui ont lieu après les matchs de football. 5.2% des répondants ont justifié cette violence. Un approfondissement de cette thématique, au travers d'une enquête qualitative par exemple, pourrait apporter davantage d'éclairage.

En ce qui concerne le sexe, les jeunes femmes refusent (9.4% « refus » et 82.6% « refus total ») plus la violence dans les stades que les hommes (respectivement 10.6% et 77.1%), la différence étant toutefois peu significative. Les jeunes hommes sont plus conciliants envers ces violences, et les justifient plus facilement (8.8% des hommes justifient la violence dans les stades, contre seulement 1.8% des femmes).

En ce qui concerne l'âge, les jeunes de plus de 25 ans justifient moins souvent la violence dans les stades (3.3%, contre 5.7% pour les 15-19 ans et 6.7% les 20-24 ans), ce qui pourrait s'expliquer par une certaine maturité et un moindre intérêt pour l'usage de la violence d'une manière générale.

Enfin, si 5.9% des jeunes célibataires justifient la violence dans les stades, en revanche ils ne sont que 0.9% chez les mariés.

73 Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, p. 72

74 Ayari Michaël, Les facteurs favorisant l'extrémisme violent dans la Tunisie des années 2010, in Revue analytique, Programme des Nations Unies pour le Développement, Tunis, 2017, p. 6

75 Lamoum Olfa. & Catusse, Myriam, Jeunes et violences institutionnelles. Enquêtes dix ans après la révolution tunisienne Tunis, International Alert/ Arabesques, 2021

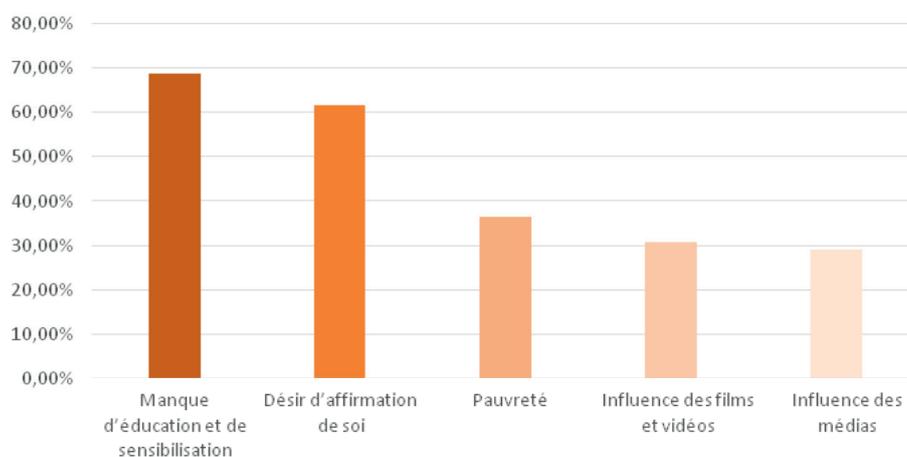
76 Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, p. 72

Les déterminants de la violence envers les autres chez les jeunes

Le chapitre 6 (Jeunes, paix et sécurité) contient deux questions sur les ressorts de la violence chez les jeunes. 94.1% des répondants ayant confirmé l'existence d'un phénomène de violence chez les jeunes, la question suivante leur a été posée : « A votre avis, quelles sont les principales causes de la violence chez les jeunes ? ».

La majorité des réponses ont souligné le manque d'éducation et de sensibilisation (68.8%), le désir d'affirmation de soi (61.5%) et dans une moindre mesure la pauvreté (52.5%). Le manque de moyens de divertissement et de sport (36.4%), l'influence des films et vidéos (30.8%) et l'influence de certains média tunisiens 29.1%) sont avancés comme des déterminants de violence de second plan⁷⁷.

Les déterminants de la violence chez les jeunes, d'après eux



Les principaux moteurs de la violence des jeunes seraient davantage liés à des variables intrinsèques, telles que le capital social (l'éducation) ou le désir de s'affirmer dans la société. Les déterminants, qui apparaissent dans de nombreuses études, et notamment celles conduites par la Banque Mondiale⁷⁸, et qui pousseraient les comportements vers un risque (pauvreté, vidéos violentes, absence d'infrastructure de canalisation de la violence comme les salles de sport ou les maisons de jeunes), n'apparaissent ici qu'en second plan.

L'examen détaillé des réponses montre que les avis diffèrent assez peu entre les sexes, même si les jeunes femmes interrogées semblent accorder une plus grande importance aux aspects éducationnels. Ainsi, 71.6% des répondantes femmes ont estimé que le manque d'éducation et de sensibilisation explique la violence chez les jeunes, contre 65.8% chez les hommes.

Les réponses varient assez peu avec les tranches d'âge. L'influence des médias semblerait toutefois augmenter avec l'âge. En effet, 26.7% des 15-19 ans considèrent que les média influent sur la violence des jeunes, ce taux étant de 29.8% chez les 20-24 ans, et 30.3% chez les 25-29 ans.

⁷⁷ Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, p. 70

⁷⁸ Banque Mondiale, Tunisia Household Survey on Youth in Rural Areas (THSYRA), BM, Washington, 2012 ; Banque Mondiale, Tunisia Household Survey on Youth in Urban Areas (THSYUA), BM, Washington, 2012. Voir également Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, Tunisie. Surmonter les Obstacles à l'Inclusion des Jeunes, BIRD, Washington, 2014 ; Ben Abdallah Sénim, Enquête nationale auprès des jeunes (15-24 ans) sur les comportements à risques en Tunisie, Tunis, 2013

En examinant les réponses en fonction des régions, il apparaît que les jeunes habitant les gouvernorats les plus pauvres du pays⁷⁹ (Nord-Ouest et Centre-Ouest) ne considèrent pas la pauvreté comme le déterminant majeur de la violence. Dans le Nord-Ouest par exemple, 66.9% des jeunes interrogés estiment que le manque d'éducation et de sensibilisation est un déterminant de la violence, 55.5% y voient un effet de l'affirmation de soi, et 58.5% pensent que la pauvreté est un mobile de violence.

Ce résultat mériterait d'être affiné au travers d'un travail qualitatif, car il remet en question l'idée généralement admise que les comportements à risques des jeunes sont le résultat de la misère de leur environnement. Une approche psychologique des comportements pourrait ainsi faciliter la lecture des résultats de cette enquête.

3.2. La violence envers soi

La violence envers soi est ici abordée à travers quatre comportements à risques conscients ou inconscients que sont : le suicide, la consommation de tabac, d'alcool et de drogues.

Le suicide chez les jeunes

Le suicide est un acte qui consiste à se donner délibérément la mort⁸⁰. Globalement, le suicide n'émerge pas comme un comportement à risques majeur au travers de l'enquête, puisque seuls 2.3% des jeunes interrogés ont déclaré y avoir songé au moins une fois. Au niveau national, sur les 235 suicides et tentatives de suicides recensés en 2020, 49 cas concernaient des jeunes âgés de 15 à 25 ans, ce qui représente 20.8% du total⁸¹.

L'examen plus détaillé des résultats montre que les jeunes hommes sont plus enclins au comportement suicidaire, puisque 2.7% des hommes y ont songé, contre 1.9% chez les femmes. Le ratio de masculinité⁸² est ainsi de 1.4, ce qui correspond à peu près au ratio national de masculinité du suicide chez les jeunes, qui est de 1.7⁸³.

Le suicide s'inscrit comme une fonction décroissante du niveau d'éducation : 4.2% des jeunes interrogés de niveau primaire ont ainsi songé au moins une fois au suicide, ce taux baissant ensuite à 3% pour les jeunes de niveau secondaire, et 2.3%, voire 1.3% pour ceux ayant une éducation universitaire.

Enfin, le mariage joue un rôle protecteur contre le comportement suicidaire, puisque 2.5% des jeunes célibataires ont envisagé au moins une fois de mettre fin à leurs jours, alors que le taux est de seulement 1.1% chez les jeunes mariés. Cela confirme une fois de plus l'effet « lune de miel », déjà observé à plusieurs reprises dans les réponses au questionnaire de l'enquête.

Les déterminants du suicide chez les jeunes

Le suicide est un phénomène en recrudescence en Tunisie, comme dans la plupart des pays du monde. Les déterminants majeurs qui ressortent de l'enquête sont d'abord liés à l'équilibre mental de l'individu : le manque de foi (raison avancée par 87.9% des jeunes interrogés) et la déprime (87.4%), suivis par le désespoir

79 INS

80 OMS

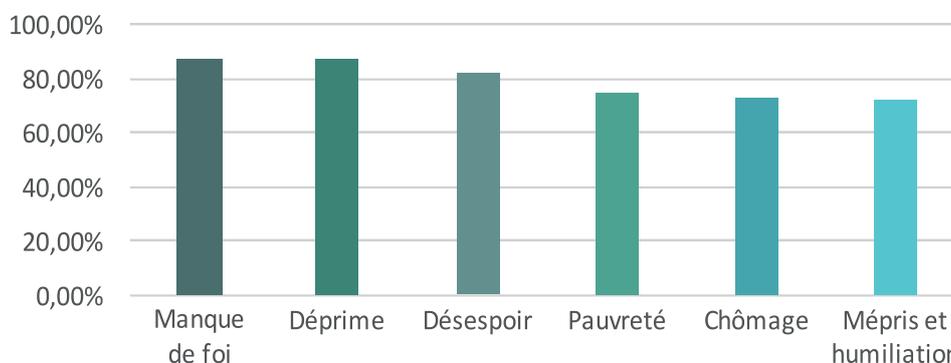
81 Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux, Rapport annuel 2020 sur les suicides et tentatives de suicide en Tunisie, FTDES, Tunis, 2021

82 Indicateur largement employé en démographie, permettant de mener une analyse de genre. Il s'agit de rapporter le nombre de cas observés chez les hommes, à celui constaté chez les femmes. Un ratio supérieur à un indique une surmasculinité du phénomène, et une surfémininité dans le cas contraire. Un ratio égal à un signifie que le genre n'influe pas sur le phénomène étudié

83 Ministère de la Santé Publique, Statistiques Nationales du Suicide Tunisie-2016, MSP, Tunis, 2017, p. 5 ; ces statistiques proviennent des neuf services de médecine légale en Tunisie, rattachés aux hôpitaux de Charles Nicolle (Tunis), Farhat Hached (Sousse), Fattouma Bourguiba (Monastir), Hédi Chaker (Sfax), Mohamed Tahar Maamouri (Nabeul), Mohamed Sassi (Gabès), Ibn El Jazzar (Kairouan), Houcine Bouzayane (Gafsa) et Kasserine

(82.6%). Les raisons invoquées comme secondaires sont davantage « matérielles » : la pauvreté (74.9%), le chômage (73.5%) et le mépris et l'humiliation (72.5%).

Les déterminants du suicide d'après les jeunes



Il faut reconnaître ici qu'il s'avère parfois délicat de véritablement distinguer entre ces différents déterminants, car malgré leur diversité, ils sont tous étroitement liés, et c'est finalement leur synergie qui conduit vers une spirale suicidaire. Le chômage par exemple, est une cause de pauvreté, qui à son tour débouche sur des situations de mépris, de déprime, de désespoir, voire de perte de foi. Cette chaîne était ressortie au travers d'une récente étude conduite par le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux (FTDES) sur le suicide.

Une lecture plus fine des réponses des jeunes amène à reconsidérer le concept d'anomie sociale, développé par le sociologue français Emile Durkheim à la fin du XIX^{ème} siècle – mais toujours d'actualité – pour expliquer le suicide⁸⁴.

L'anomie, chez Durkheim, caractérise l'instabilité dans les relations sociales, causée par le chômage, la pauvreté, le désespoir ou le mal-être, et qui peut conduire vers un suicide. Durkheim envisageait même le suicide comme un « indicateur de malheur moyen », une sorte de réaction à une synergie de facteurs rendant l'individu mécontent. De ce point de vue, toute rupture d'équilibre peut être considérée comme une source de mécontentement : « Des tendances qui ne sont pas satisfaites s'atrophient et, comme la tendance à vivre n'est que la résultante de toutes les autres, elle ne peut pas ne pas s'affaiblir si les autres se relâchent⁸⁵ ».

Un travail de nature qualitative permettrait de vérifier l'existence de ce concept d'anomie sociale chez les jeunes en Tunisie.

Nous constatons également que les perceptions diffèrent fort peu entre hommes et femmes, si ce n'est que les jeunes hommes interrogés mettent un peu plus souvent en avant la perte de foi (89.6% des hommes contre 86.4% des femmes), alors que les jeunes femmes considèrent plus souvent que le chômage est un déterminant du suicide (72% des hommes contre 74.9% des femmes).

Les réponses apparaissent également assez homogènes en ce qui concerne l'âge, puisqu'on ne constate pas une divergence d'opinion notable entre les trois tranches d'âge. La perception du chômage est la seule qui semble varier quelque peu avec l'âge : 71.6 % des 15-19 pensent ainsi que le chômage peut conduire au suicide, ce pourcentage étant de 72.9% chez les 20-24 ans, et 75.4% chez les 25-29 ans. Cela s'explique probablement par le fait que les jeunes plus âgés sont davantage concernés par la problématique de l'emploi, puisqu'ils ont commencé à entrer dans la vie active, et ont pu avoir l'expérience du chômage.

84 Durkheim Emile, Le suicide, Paris, Presses Universitaires de France, 1897

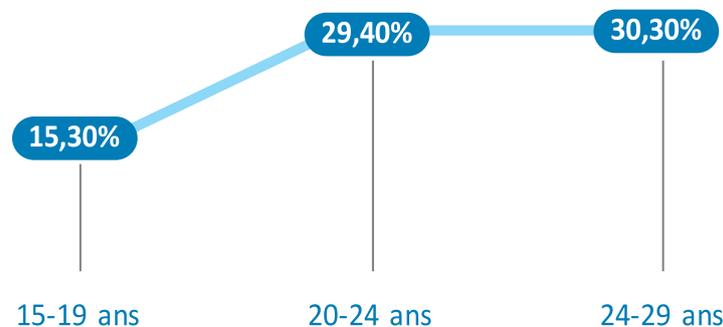
85 Durkheim Emile, Le suicide, Paris, Presses Universitaires de France, 1897 ; voir également Maleki Khosro, Durkheim et le mécontentement social, in Médias, engagements, mouvements sociaux n° 94, Paris, 2015, pp. 219-232

Les réponses varient assez peu avec le niveau d'éducation, si ce n'est que les jeunes les moins éduqués considèrent plus souvent les conditions matérielles, telles que le chômage ou la pauvreté, comme des déterminants du suicide. Par exemple, 81.8% des jeunes de niveau primaire pensent que le chômage peut conduire au suicide, contre seulement 68% chez les diplômés du supérieur.

Le tabagisme

Le tabagisme semble être un comportement plus répandu, ou du moins plus facilement déclaré – car non criminalisé – puisque 25.6% des jeunes interrogés ont affirmé avoir fumé au cours des trois derniers mois (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018). Au niveau national, le ministère de la Santé publique estime aujourd'hui que près de deux millions le nombre de Tunisiens qui fument⁸⁶.

Rapport générationnel au tabagisme



Même si ces chiffres tendent à banaliser le phénomène, il faut garder à l'esprit que le tabagisme représente un problème de santé publique. Les fumeurs, qu'ils soient actifs ou passifs, sont ainsi exposés à des risques plus élevés, notamment, de maladies cardiovasculaires ou de cancers du poumon⁸⁷.

L'enquête a révélé une forte sur-masculinité de ce comportement à risques, puisque 49.5% des jeunes hommes interrogés ont déclaré avoir fumé durant les trois derniers mois, contre seulement 3.8% pour les jeunes femmes (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018).

Le tabagisme augmente progressivement avec l'âge, passant de 15.3% chez les 15-19 ans, à 29.4% chez les 20-24 ans, pour atteindre 30.3% chez les 25-29 ans. Il est possible d'avancer ici l'hypothèse que, à partir de l'âge de 20 ans, les jeunes seraient plus autonomes et échapperaient plus facilement au contrôle de leurs parents. Par ailleurs, ils peuvent avoir une plus grande autonomie financière afin d'acheter des cigarettes⁸⁸.

Comme pour la consommation de drogues, les jeunes habitant le Sud du pays semblent moins concernés par le phénomène, puisque le pourcentage des jeunes ayant déclaré avoir fumé au cours des trois derniers mois

⁸⁶ Ministère de la Santé publique, Tunis, 2016

⁸⁷ Organisation Mondiale de la Santé, Rapport sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2021 : les produits nouveaux et émergents, OMS, Genève, 2021

⁸⁸ Limam Mane, Marzouki Maryem, El Ghardallou Mariem, Sahli Jihène, Ajmi Thouraya, Zedini Chekib, Tabagisme et facteurs associés chez les adolescents scolarisés dans la ville de Sousse, in La Tunisie Médicale, Volume 96, n°2, Tunis, 2018, pp. 122-128

est autour de 20% (21.6% dans le Sud-Est et 20.1% dans le Sud-Ouest), contre 32.8% dans le Nord-Est (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018).

Enfin, l'enquête révèle que le tabagisme est plus fréquent chez les jeunes célibataires (29%) que chez les jeunes mariés (8.4%).

La consommation de tabac est donc un comportement qui concerne davantage les jeunes hommes que les femmes, et est plus répandu chez les jeunes les plus âgés. Par ailleurs, l'éducation et le mariage exercent un effet dissuasif sur le tabagisme.

La consommation d'alcool

La consommation d'alcool, même à faible dose, peut contribuer au développement de nombreuses pathologies, telles que les maladies cardiovasculaires, les cancers, les maladies du système digestif, les pathologies du système nerveux ou les troubles psychiques⁸⁹. Une consommation excessive d'alcool peut également être à l'origine de comportements déviants, voire dangereux, tant pour l'individu que pour son entourage : perte de contrôle de soi, conduite à risque, chutes⁹⁰...

Selon la revue "L'Economiste magrébin", la Tunisie se place à la première place en tant que pays arabe et à la 9^{ème} mondiale en termes de consommation d'alcool. Néanmoins, les résultats de l'enquête indiquent que la consommation d'alcool semble assez peu répandue chez les jeunes, puisque seuls 12% des répondants ont déclaré avoir bu au cours des trois derniers mois. Cette consommation est essentiellement masculine, puisque les réponses varient de 12.9% pour les hommes, à seulement 0.6% chez les femmes (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018).

La consommation d'alcool ne semble pas progresser notablement avec l'âge, puisque les pourcentages de jeunes ayant bu au cours des trois derniers mois varient peu entre les trois tranches d'âge retenues dans l'enquête : 11.8% pour les 15-19 ans, 13% pour les 20-24 ans, et 11.3% pour les 25-29 ans (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018). La consommation d'alcool ne suit donc pas le modèle de progression par âge observé pour les autres comportements à risques, notamment le tabagisme et la consommation de drogues douces ou dures.

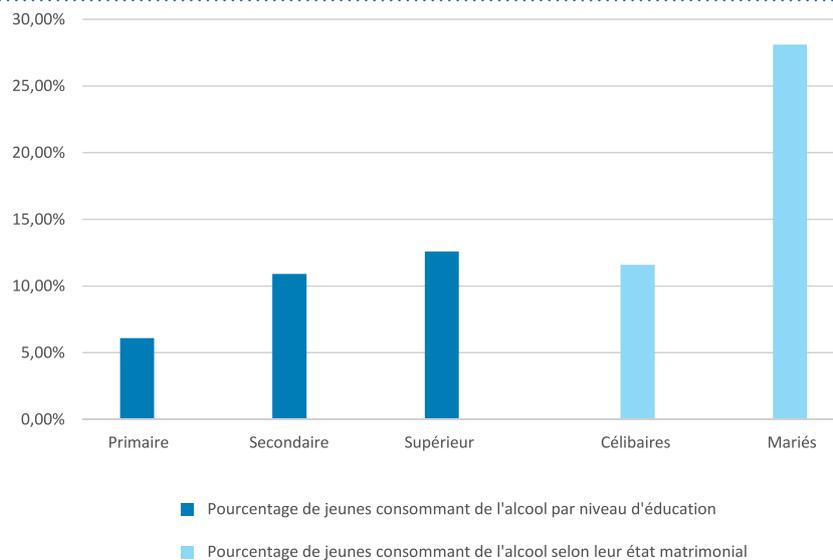
En revanche, il existe un lien entre le niveau d'éducation et la consommation d'alcool : 6.1% des jeunes possédant un niveau d'éducation primaire ont déclaré avoir bu au cours des trois derniers mois précédant l'enquête (réalisée en 2018), contre 10.9% chez les jeunes de niveau secondaire, et 12.6% chez les jeunes diplômés du supérieur. Des entretiens complémentaires permettront probablement de mieux comprendre cette évolution singulière du phénomène.

L'enquête révèle également que le célibat semble ici jouer un rôle protecteur, puisque la part des jeunes mariés qui boivent (28.1%) est largement supérieure, soit plus du double, à celle des célibataires (11.6%).

89 Organisation Mondiale de la santé, Rapport de situation mondial sur l'alcool et la santé 2014, OMS, Genève, 2015

90 Tavani Jean-Louis, Monaco Grégory Lo, Piermattéo Anthony, Guened Sara, Le Laurain Solveig, Collange Julie, Consommation d'alcool et menace perçue : comparaison inter-substances et rôle des conséquences de la consommation, in Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale n° 107, 2015/3, pp. 463-487

Impact de l'autonomisation des jeunes sur leur consommation d'alcool



La consommation de drogue

Au cours de l'enquête, 4.1% des jeunes interrogés ont avoué avoir consommé du cannabis⁹¹ (« *zatla* ») durant les trois derniers mois (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018), ce taux étant de 0.5% pour des drogues dures⁹² comme la cocaïne. Par ailleurs, 96.4% des jeunes interrogés considèrent le phénomène comme inacceptable (43.8%), voire totalement inacceptable (52.6%)⁹³.

Au vu des résultats de l'enquête, les jeunes sembleraient peu attirés par la consommation de drogues. Ces chiffres en réalité, sont susceptibles de cacher la peur de répondre sincèrement, la consommation de drogues, mêmes douces comme le cannabis, étant criminalisée et durement réprimée en Tunisie⁹⁴. Dans ces conditions, il n'est pas possible de s'étendre davantage sur cette thématique, à moins de la renforcer par un travail de terrain qualitatif plus approfondi.

L'enquête révèle des écarts de genre dans les réponses : 7.5% des jeunes hommes interrogés ont affirmé avoir consommé du cannabis au cours des trois derniers mois (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018), contre seulement 0.9% des femmes. Ces taux sont respectivement de 1.1% et 0.05% en ce qui concerne la consommation de drogues dures comme la cocaïne. La consommation de drogues concerne davantage les hommes que les femmes.

La consommation de cannabis augmente régulièrement avec l'âge, passant de 2.1% chez les 15-19 ans, à 4.2% chez les 20-24 ans, pour enfin atteindre 5.5% chez les 25-29 ans. Il y a la même courbe exponentielle en ce qui concerne les drogues dures comme la cocaïne, les taux étant respectivement de 0.2%, 0.5% et 0.8%.

91 Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, p. 68

92 On qualifie de « drogue douce » une substance addictive qui ne donne lieu qu'à une dépendance psychique, alors qu'on qualifie de « drogue dure » une substance addictive qui ajoute à une dépendance psychique une dépendance physique, comme la cocaïne ou l'héroïne. Pour plus de détails, voir Reynaud Michel, Usage nocif de substances psychoactives. Identification des usages à risque. Outils de repérage. Conduites à tenir, La Documentation française, Paris, 2002, p. 278

93 Observatoire National de la Jeunesse, Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019, ONJ, Tunis, 2019, p. 79

94 La Loi 52 contre les stupéfiants et la consommation de drogue suscite un grand débat en Tunisie. Le 30 janvier 2021 par exemple, trois jeunes ont été condamnés à une peine de trente ans de prison pour avoir fumé un joint de cannabis dans un stade. La Société Civile (SC) revendique l'annulation de cette loi et la légalisation de la consommation de cannabis

Certaines études ont démontré que la dépendance à la drogue risque de faire basculer des individus dans la délinquance, voire la criminalité, afin de collecter les fonds nécessaires à l'acquisition de stupéfiants. C'est ainsi que la consommation de drogue peut se situer en amont d'autres comportements à risques, comme la violence envers autrui. Par exemple, pour obtenir l'argent nécessaire à l'achat de drogue, certains jeunes peuvent recourir aux braquages, à l'extorsion de fonds, voire la prostitution⁹⁵.

Des études longitudinales sur les trajectoires de délinquance ont ainsi démontré que la délinquance est souvent précédée par la présence d'un faisceau de facteurs de risques. Autrement dit, l'abus de substances psychoactives peut entraîner certains à commettre des actes de délinquance, notamment pour subvenir à leur consommation⁹⁶. Un travail qualitatif complémentaire pourrait vérifier l'existence de tels comportements chez les jeunes en Tunisie.

L'observation de la répartition géographique des réponses indique une plus grande consommation de cannabis et de cocaïne dans le Grand Tunis et dans le Nord-Est. Par exemple, 6.9% des jeunes habitant le Grand Tunis et le Nord-Est ont déclaré avoir consommé du cannabis durant les trois derniers mois (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018), ce qui correspond aux plus hauts pourcentages de ce volet de l'enquête. Les jeunes habitant le Sud du pays semblent moins concernés par le phénomène, puisque quasiment aucun jeune du Sud-Est (0.03%) ou du Sud-Ouest (0%) par exemple, n'a déclaré avoir consommé de la cocaïne durant les trois derniers mois (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018).

Aussi, le niveau d'éducation ne semble pas exercer une influence notable sur la consommation de cannabis, puisque 4% des jeunes ont déclaré en avoir consommé au cours des trois derniers mois (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018), quel que soit leur niveau d'instruction. En revanche, la consommation de cocaïne suit une fonction décroissante avec le niveau d'éducation, puisque le pourcentage de jeunes ayant avoué une consommation passe progressivement de 3.2% pour les individus de niveau primaire, à seulement 0.1% pour ceux ayant fréquenté l'université.

Enfin, comme pour d'autres comportements à risques, le mariage semble jouer un rôle protecteur contre la consommation de drogue, qu'il s'agisse de cannabis (4.6% des jeunes célibataires ont consommé du cannabis durant les trois derniers mois (en référence à la date de l'enquête à la fin de l'année 2018), contre seulement 0.9% chez les mariés), ou de cocaïne (l'écart est encore plus grand, avec respectivement 0.5% et 0.05%).

La consommation de drogues serait donc un comportement à risques qui concerne plus les jeunes hommes que les femmes, et semble plus répandu chez les jeunes les plus âgés, avec une faible influence du niveau d'éducation.

95 Brochu Serge, *Drogue et criminalité : une relation complexe*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2006 ; voir également Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Drogue et criminalité : une relation complexe*, in *Objectif drogues*, in *Briefing de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies*, Lisbonne, 2018

96 Sansfaçon Daniel, Barchechat Olivier, Lopez Dominique, Valade Chantal, *Drogues et dommages sociaux*, Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies, Paris, 2005, p. 14

4. CONCLUSION

Cette étude fait ressortir la difficulté de dresser une typologie du jeune qui adopte un comportement à risques. Une lecture de cause à effet s'avère hasardeuse. Une analyse fine des réponses au questionnaire n'a pas permis de déterminer très clairement une plus grande attirance pour les comportements à risques selon l'âge ou la région.

Il serait d'ailleurs erroné de considérer que l'appartenance géographique de jeunes habitant un gouvernorat donné, ou un quartier spécifique, serait un facteur d'exposition plus importante aux comportements à risques que d'autres. La mobilité des individus rend possible le fait que les membres d'une communauté enracinée dans un quartier peuvent avoir connu des parcours de vie totalement différents.

L'analyse du volet « comportement à risques » de l'enquête sur les jeunes a toutefois permis de voir que la propension des jeunes femmes à adopter un comportement à risques semblerait moins forte que chez les jeunes hommes.

Parmi les hypothèses formulées à travers cette première analyse quantitative de l'enquête, les différences de genre en ce qui concerne : la perception du risque, l'effet protecteur du mariage chez les jeunes (effet « lune de miel »), l'effet de l'âge sur les comportements à risques, en particulier la consommation de drogues, la relativement faible influence du facteur géographique, ou encore l'effet de l'éducation sur le comportement à risques, et notamment les déterminants de la migration irrégulière des jeunes diplômés du supérieur.

La dichotomie Nord-Sud du territoire tunisien, qui semble se dessiner, notamment en ce qui concerne la consommation de drogues, est également une thématique qui devrait être approfondie au travers d'un travail de terrain qualitatif lors de la prochaine étape du projet. Enfin, une recherche complémentaire devrait permettre de comprendre les résultats pour le moins atypiques observés en ce qui concerne la consommation d'alcool, et notamment en ce qui concerne l'âge et l'état matrimonial.

5. BIBLIOGRAPHIE

- Abaab Houcine, *Cartographie des institutions et principaux programmes de soutien à l'emploi des jeunes, en Tunisie*, in *Tunisia Youth Inclusion Report*, Banque mondiale, Tunis, 2012 ;
- Ayari Michaël, *Les facteurs favorisant l'extrémisme violent dans la Tunisie des années 2010*, in *Revue analytique*, Programme des Nations Unies pour le Développement, Tunis, 2017 ;
- Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, *Tunisie. Surmonter les Obstacles à l'Inclusion des Jeunes*, BIRD, Washington, 2014 ;
- Banque Mondiale, *Tunisia Household Survey on Youth in Rural Areas (THSYRA)*, BM, Washington, 2012
- Banque Mondiale, *Tunisia Household Survey on Youth in Urban Areas (THSYUA)*, BM, Washington, 2012 ;
- Ben Abdallah Sénim, *Enquête nationale auprès des jeunes (15-24.ans) sur les comportements à risques en Tunisie*, Tunis, 2013 ;
- Ben Hafaiedh Abdelwahab, *Etude nationale sur l'inclusion socio-économique et la participation citoyenne des jeunes en Tunisie : Trajectoires d'inclusion et d'exclusion des jeunes ruraux*, Observatoire National de la Jeunesse, Tunis, 2013 ;
- Bequet Valérie, *Participation des jeunes, Regard sur six pays*, Agora, Débat/Jeunesse n°42, 2007 ;
- Bernoulli Daniel, *Exposition of a new theory of risk evaluation*, in *Precursors in Mathematical Economics : an Anthology*, The London School of Economics and Political Science, Londres, 1968, pp. 15-26 ;
- Boubakri Hassan, *Migrations internationales et révolution en Tunisie*, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence, 2013 ;
- Bouhdiba Sofiane, *Jeunes de Tunisie*, L'Harmattan, Paris, 2019 ;
- Bouhdiba Sofiane, *Vieillir en Tunisie*, L'Harmattan, Paris, 2017 ;
- Brochu Serge, *Drogue et criminalité : une relation complexe*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2006 ;
- Centre Tunisien de Recherches et d'Etudes sur le Terrorisme, *Le terrorisme en Tunisie au travers des dossiers judiciaires*, CTRET, Tunis, octobre 2016 (en arabe) ;
- Collins Nicholas, *Les voix d'une révolution : conversations avec la jeunesse tunisienne. Conclusions de groupes de discussion avec des jeunes Tunisiens*, National Democratic Institute, Tunis, mars 2011 ;
- Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme, *Les facteurs favorisant l'extrémisme violent dans la Tunisie post-révolutionnaire (2011-2021)*, CNLCT, Tunis, 2021 ;
- Conseil de l'Europe, *Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme. Plan d'action*, in *Prison : terreau de radicalisation et d'extrémisme violent ?*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2018, pp. 117-128

- Coombs Clyde Hamilton et Huang Lily, *A portfolio of risk preference*, in *Technical reports n° 5*, Michigan mathematical psychology program, Michigan, 1968 ;
- Douglas Mary, Wildavsky Aaron, *Risk and Culture, An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*, University of California Press, Berkeley, 1983 ;
- Dugué Daniel, *Calcul des probabilités*, in *Dictionnaire des mathématiques, fondements, probabilités, applications*, Albin Michel, Paris 1998 ;
- Durkheim Emile, *Le suicide*, Paris, Presses Universitaires de France, 1897 ;
- Ehrenberg Alain, *Le culte de la performance*, Calmann-Lévy, Paris, 1991 ;
- Euromed, *Etudes sur les politiques jeunesse des pays partenaires méditerranéens. Compilation des synthèses des études*, Euromed, France ;
- Euromed, *Le travail de la jeunesse en Tunisie après la Révolution*, Euromed, Tunis, 2012 ;
- Floris Sylvie, *Etudes sur les politiques jeunesse des pays partenaires méditerranéens. Tunisie*, Euromed, France ;
- Floris Sylvie, *Le réveil de la société civile en Méditerranée. Les jeunes, ces anti-héros du printemps arabe*, in MED 2012, Paris, 2012 ;
- Fond des Nations Unies pour la Population, *Défis de la jeunesse tunisienne*, FNUAP, Tunis, 2015 ;
- Forum tunisien des droits économiques et sociaux, *Rapport annuel 2020 sur la migration irrégulière en Tunisie*, FTDES, Tunis, 2021 (en arabe) ;
- Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux, *Rapport annuel 2020 sur la violence en Tunisie*, FTDES, Tunis, 2021 (en arabe) ;
- Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux, *Rapport annuel 2020 sur les suicides et tentatives de suicide en Tunisie*, FTDES, Tunis, 2021 (en arabe) ;
- GIZ, *Etude sur les Organisations et initiatives en faveur de la participation des jeunes dans la commune de Monastir*, GIZ, Tunis, 2013 ;
- Harb Charles, *Les défis des jeunes dans les pays arabes. Les identités et les valeurs de la jeunesse arabe : l'impact du printemps arabe*, in *Annales IEMED de la Méditerranée*, 2014 ;
- Institut National des Statistiques, *Les projections de la population 2014-2044*, INS, Tunis, 2015
- Institut National des Statistiques, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014*, INS, Tunis, 2015 ;
- International alert, *Experiences and perceptions of young people in Tunisia. The case of Douar Hicher and Ettadhamen*, International alert, Tunis, mars 2015 ;
- Khosrokhavar Farhad, *Radicalisation*, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 2014 ;
- Lamloum Olfa. & Catusse, Myriam, *Jeunes et violences institutionnelles. Enquêtes dix ans après la révolution tunisienne* Tunis, International Alert/Arabesques, 2021 ;
- Le Breton David, *La sociologie du risque*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995 ;

- Limam Mane, Marzouki Maryem, El Ghardallou Mariem, Sahli Jihène, Ajmi Thouraya, Zedini Chekib, *Tabagisme et facteurs associés chez les adolescents scolarisés dans la ville de Sousse*, in *La Tunisie Médicale*, Volume 96, n°2, Tunis, 2018, pp. 122-128 ;
- Loriaux Michel, *Le vieillissement du Nord au Sud. Entre continuités et discordances*, in *Actes du Colloque Vieillessement de la population dans les pays du sud*, CEPED, Meknès, mars 2011 ;
- Maleki Khosro, *Durkheim et le mécontentement social*, in *Médias, engagements, mouvements sociaux* n° 94, Paris, 2015, pp. 219-232 ;
- Marcusa Michael, *Radicalism on the Periphery: History, Collective Memory, and the Cultural Resonance of Jihadist Ideology in Tunisia*, in *Comparative Politics* volume 51, n° 2, janvier 2019, pp. 177-197 ;
- Mauss Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, in *L'année sociologique*, Paris, 1923
- Meddeb Hamza, *Young people and smuggling in the Kasserine region of Tunisia. Stories of dispossession and the dynamics of exclusion* ; International alert, Tunis, mai 2016 ;
- National Democratic Institute, *Les voix d'une révolution : conversations avec la jeunesse tunisienne. Conclusions de groupes de discussion avec des jeunes Tunisiens*, Tunis, 2011 ;
- Nizard Alfred, Vallin Jacques, *La mortalité par état matrimonial. Mariage sélection ou mariage protection*, in *Population* 32-1, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, 1977, pp. 95-125 ;
- Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Drogue et criminalité : une relation complexe*, in *Objectif drogues*, in *Briefing de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies*, Lisbonne, 2018 ;
- Observatoire National de la Jeunesse, *Enquête nationale sur la jeunesse 2018-2019*, ONJ, Tunis, 2019 ;
- Observatoire National de la Jeunesse, *Etude sur les jeunes et les réalisations en matière d'élections. Le cas de la Cité Ettadhamen*, ONJ, Tunis, 2015 (en arabe) ;
- Observatoire National de la Jeunesse, *La jeunesse face à la violence*, ONJ, Tunis, 2020 (en arabe) ;
- Observatoire National de la Jeunesse, *Les pratiques culturelles et les expressions émergentes chez les jeunes*, ONJ, Tunis, 2014 (en arabe) ;
- Organisation Mondiale de la santé, *Rapport de situation mondial sur l'alcool et la santé 2014*, OMS, Genève, 2015 ;
- Organisation Mondiale de la santé, *Rapport mondial sur la violence et la santé*, OMS, Genève, 2002 ;
- Organisation Mondiale de la Santé, *Rapport sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2021 : les produits nouveaux et émergents*, OMS, Genève, 2021 ;
- Peretti-Watel Patrick, *Sociologie du risque*, Colin, Paris, 2000 ;
- Pérez-Diaz Claudine, *Théorie de la décision et risques routiers*, in *Cahiers internationaux de sociologie* n° 114, Presses Universitaires de France, Paris, 2003, pp. 146-147 ;
- République tunisienne, Ministère de la Santé Publique, *Statistiques Nationales du Suicide Tunisie–2016*, MSP, Tunis, 2017 ;

- République tunisienne, Ministère de l'Intérieur, *Liste nationale des personnes, organisations et entités associées à des infractions terroristes*, Tunis, mise à jour le 30 octobre 2019 ;
- Reynaud Michel, *Usage nocif de substances psychoactives. Identification des usages à risque. Outils de repérage. Conduites à tenir*, La Documentation française, Paris, 2002 ;
- Saad F., *Prise de risque ou non-perception du danger*, in *Recherche Transports Sécurité*, 18-19, 1988, pp. 55-62 ;
- Sansfaçon Daniel, Barcheche Olivier, Lopez Dominique, Valade Chantal, *Drogues et dommages sociaux*, Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies, Paris, 2005 ;
- Search for Common Ground, *Transformer l'extrémisme violent. Un guide pour les constructeurs de la paix*, Search for Common Ground, Washington, 2018 ;
- Tavani Jean-Louis, Monaco Grégory Lo, Piermattéo Anthony, Guened Sara, Le Laurain Solveig, Collange Julie, *Consommation d'alcool et menace perçue : comparaison inter-substances et rôle des conséquences de la consommation*, in *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* n° 107, 2015/3, pp. 463-487 ;
- Verluise Pierre, *Géopolitique des terrorismes*, Diploweb, France, 2015 ;
- We Love Sousse, Projet 2521, *Rapport final du Maghreb Youth Forum 2016*, Tunis, 2016 ;

Ressources électroniques

- www.euromedyouth.net
- www.ins.tn
- www.un.org/youth

Troisième partie :

Les voies de contribution des maisons de jeunes à la prévention des phénomènes à risques : migration irrégulière, violences plurielles et extrémisme violent

Par Sihem Mathlouthi

1. METHODOLOGIE

Prenant appui sur le concept de maisons des jeunes de deuxième génération, l'étude a été menée selon une méthodologie qualitative et participative en impliquant directement les acteurs institutionnels, les organisations de la société civile (OSC) et les jeunes. Deux outils de recueil de données ont été élaborés par ancrage théorique, à savoir un guide d'entretien semi-directif ainsi que des questionnaires administrés en ligne. Le recours à cette procédure de recueil des données résulte des restrictions imposées par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

Au niveau empirique, les données ont été récoltées selon la démarche suivante :

- Des entretiens semi directifs réalisés auprès des personnes ressources (chercheurs et acteurs institutionnels opérant auprès des jeunes⁹⁷) ;
- Des questionnaires en ligne administrés auprès de trois échantillons à savoir, un groupe (n = 08), représentant le Comité JEUNES du PNUD⁹⁸, un groupe (n = 28) de professionnel de la jeunesse⁹⁹ et un groupe (n = 11) d'OSC partenaires du PNUD et/ou ayant collaboré avec le MJS¹⁰⁰.

Voir répartition géographique des contributeurs¹⁰¹.

2. BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE PREVENTION DES PHENOMENES A RISQUES¹⁰²

Cette partie rend compte des bonnes pratiques en matière de prévention des phénomènes à risques, articulées principalement autour de la migration irrégulière, des violences plurielles et de l'extrémisme violent. Ce travail a été réalisé grâce à une revue documentaire et à l'analyse du matériau récolté suite aux entretiens semi-directifs tenus avec les personnes ressources et aux questionnaires administrés à trois échantillons, à savoir, le personnel de la jeunesse, les OCS et des membres du Comité JEUNES, constitué par le PNUD dans le cadre de son partenariat avec le MJS.

97 Voir annexe 3

98 Voir annexe 4

99 Voir annexe 5

100 Voir annexe 6

101 Voir annexe 7

102 Chacune des bonnes pratiques identifiées sont à analyser et à adapter avec pertinence pour chaque phénomène à risques visé. Par exemple, dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent, le risque élevé d'instrumentalisation des jeunes est à évaluer pour chaque intervention envisagée. Voir notamment : Guendalina Simoncini, International PVE and Tunisia : A local critique of international donors discourses, 2020. Pour chacune des bonnes pratiques identifiées, l'ensemble des précautions éthiques et l'analyse des risques à leur mise en œuvre sont essentielles, selon une approche de Do No Harm (« agir sans nuire »).

Il s'agit de mettre en exergue les activités préventives les plus utilisées au niveau de la pratique, tout en s'appuyant sur les capacités proactives des parties prenantes dans l'accompagnement des jeunes. Certes, d'autres actions de prévention sont réalisées par les acteurs institutionnels et associatifs. Néanmoins, aux fins de la présente étude, seules les initiatives orientées sur les trois phénomènes étudiés et présentant un potentiel de duplication, ont été retenues.

A cet effet, le recensement des bonnes pratiques en matière de prévention des phénomènes à risques vise d'une part, à mettre en exergue les pistes de collaboration existantes entre les acteurs ; et d'autre part, à promouvoir des actions de prévention organisées à partir de l'apport spécifique de chaque acteur et de la complémentarité de leurs contributions respectives.

L'accent est mis sur les actions et les projets susceptibles d'être dupliqués dans des communautés en constante évolution. Pour ce faire, cette étude s'est focalisée sur les interventions efficaces et pérennes en termes de prévention primaire et secondaire, à consolider de manière plus efficace à travers la collaboration de plusieurs acteurs ayant des rôles complémentaires dans ce champ d'intervention. Dans ce dessein, il est question de rendre compte des mécanismes de collaboration établis entre l'ensemble des parties prenantes de la société civile, des maisons de jeunes de deuxième génération et des établissements publics spécialisés dans le domaine de la jeunesse.

2.1. La création d'espaces de dialogue et de sensibilisation

« Je pense que les actions de sensibilisation ont un effet sur la prévention des phénomènes à risques chez les jeunes, elles apportent des connaissances à ne pas négliger ¹⁰³ ».

La majorité des actions préventives adressent les facteurs individuels des phénomènes à risques en visant les jeunes divers, dès un âge précoce (i.e. 15 ans). Ces actions sont principalement basées sur des campagnes d'information, en vue de sensibiliser les jeunes sur les phénomènes à risques ; et la création d'opportunités d'échange visant à offrir des espaces de libre-expression et dialogue fondée sur la bienveillance et la compréhension.

Certains acteurs prennent en revanche le parti d'approcher les éléments structurels des phénomènes à risques en engageant les jeunes dans la communication de leurs défis, de leurs frustrations et de leurs vulnérabilités à l'égard des décideurs publics.

Qu'elles quelles soient, ces interventions peuvent adresser les phénomènes à risques autant que les comportements à risques, tant que leur contenu est adapté à la pratique spécifique visée et au public cible.

Faciliter l'accès à l'information et en diffuser le contenu

Les sessions de sensibilisation, visent à fournir aux jeunes, et parfois à leurs familles, des informations sur les facteurs facilitant l'engagement dans les phénomènes à risques. Pour plus d'efficacité, elles sont organisées périodiquement, afin d'approcher les thématiques les plus complexes et sensibles progressivement. Au niveau local, le principal acteur de la sensibilisation est l'ONFP ; bien que les maisons des jeunes développent davantage ce service avec la société civile. Les activités de sensibilisation existantes n'offrent pas une pleine couverture territoriale.

103 Témoignage d'un jeune de Ain Drahem, 22 ans, étudiant.

Les activités de sensibilisation regroupent souvent plusieurs acteurs spécialisés (e.g., ONFP, structures éducatives, CDIS, OSC professionnalisées, etc.) et des professionnels de la prévention ou de la curation, en fonction des comportements visés : travailleurs sociaux, psychologues, agents de sécurité, médecins et éducateurs ; dans une approche de transmission et d'échange. Le contenu permet d'apporter des connaissances sur les conséquences psychologiques, sanitaires, économiques, sociales et juridiques de l'engagement dans ce type de conduite chez les jeunes. Il met aussi en relief les manières de se protéger de ces prises de risques et permettent de rectifier les stigmas existants concernant ces pratiques. Le contenu des séances porte sur une variété de thématiques, comme par exemple, sur les risques liés à l'usage de la violence exercée sur les enfants dans l'espace familial et leurs conséquences sur la socialisation des jeunes dans le milieu scolaire/universitaire.

L'association des *Pôles civils pour le développement durable et les droits de l'homme* à Médenine a, elle, choisi de sensibiliser les jeunes par le renforcement positif, à travers le projet « un rêve supplémentaire », mis en œuvre en partenariat l'OIM, notamment. Cette initiative a pour objectif de clarifier les voies juridiques et organisationnelles qui permettent aux jeunes de rêver de voyager et de travailler à l'étranger, mais de manière légale. Cette intervention a été possible grâce à la coopération avec l'espace d'initiative et l'emploi. Durant ces rencontres avec les jeunes, les possibilités de travail à l'étranger sont présentées, ainsi que les mécanismes de coopération technique, existants entre la Tunisie et de nombreux pays. L'espace dans lequel se déroule ce type d'action est en mesure de favoriser le dialogue avec les jeunes et ce, en écoutant leur préoccupation concernant leur avenir et leur désir de migrer.

User d'approches alternatives et attractives de sensibilisation

Concernant le phénomène de l'extrémisme violent, l'association *BEDER* a organisé des journées de sensibilisation au sein des maisons de jeunes, dont celle de Douar Hicher, pour sensibiliser les jeunes, à travers la projection du court métrage « *Vers le mirage* », qui résulte de l'engagement collectif des jeunes, de la société civile, des secteurs privés et publique. Ce film retrace la trajectoire de vie d'un jeune, ayant été radicalisé et associé à un groupe prônant la violence. A l'issue de la projection un espace de dialogue a été ouvert, durant lequel les jeunes ont abordé ce phénomène proche de leur réalité.

L'association *Massart pour une culture alternative*, quant à elle, promeut le droit à la culture dans les quartiers les plus marginalisés du Grand Tunis. S'inscrivant dans une démarche de vulgarisation de la culture et de l'art, cet espace culturel de proximité donne aux jeunes la responsabilité d'animer eux-mêmes les activités. C'est ainsi qu'un club de théâtre interactif et de production de courts-métrages a été implanté. Il offre l'opportunité aux jeunes de produire du contenu à partir de scénarios traduisant leur vécu quotidien et l'adversité à laquelle ils font face ; qui est ensuite diffusé, parmi d'autres productions artistiques gratuites, lors du Festival local « Houmetna fanéna » de l'association, à destination des communautés alentours.

C'est également la démarche choisie par l'association *Moubidouin*, qui donne la possibilité aux jeunes d'utiliser le Slam pour s'exprimer et présenter leurs défis au grand public, par ce moyen¹⁰⁴.

104 Exemple du spectacle intitulé « Les Jeunes du Kram sur scène » à l'occasion de la Commémoration de la Révolution et de la Fête de la Jeunesse – Le 14 janvier 2020 au Mad'art Carthage

2.2. L'approche par les paires et l'engagement des jeunes leaders

« Il faut croire aux approches participatives : les jeunes deviennent des acteurs, et peuvent prendre l'initiative ¹⁰⁵ ».

Promouvoir le renforcement entre pairs

L'ONFP veille à travers des actions ciblées, touchant notamment la santé sexuelle et reproductive chez les jeunes et l'usage de la violence, d'appliquer les bases de la participation des jeunes en assurant l'accompagnement nécessaire. A Bizerte par exemple, et en partenariat avec l'Agence nationale pour l'Emploi et le Travail indépendant (ANETI), un groupe de jeunes volontaires à l'issue d'une journée portes ouvertes au centre de formation et d'apprentissage de Bizerte, a été formé aux moyens de prévention des conduites à risque, afin de constituer un groupe d'éducateurs-pairs au sein de l'espace ami des jeunes (ONFP Bizerte).

Favoriser la libre parole entre pairs

Au sein des maisons des jeunes, les jeunes leaders des maisons des jeunes sont chargées de faire usage des radios et TV web pour sensibiliser leurs pairs. Ces démarches d'implication des jeunes valorisent leur rôle en tant que citoyen et leur offre la possibilité de présenter un contenu créatif pour conscientiser leurs pairs aux risques liés à certaines conduites. C'est un espace de créativité qui fait entendre la voix des jeunes, surtout ceux en situation de vulnérabilité, qui n'ont pas toujours accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans leur environnement direct.

2.3. L'engagement citoyen et communautaire

« Les jeunes vulnérables, surtout ceux défavorisés, ne reçoivent pas toujours une éducation civique de la part de leur famille, d'où l'intérêt de les accompagner pour développer ces habiletés qui renforcent leur intégration dans la société ¹⁰⁶ »

Les actions d'éducation à la citoyenneté et de volontariat façonnent l'identité du citoyen, à travers l'intégration de valeurs sociales, des modes de vie construits collectivement et l'apprentissage de la démocratie en tant que citoyens engagés, responsables et libres.

En résultant dans des actions d'engagement citoyen des jeunes, cela présente également l'intérêt d'adresser les facteurs structurels des comportements à risques, en particulier l'enjeu de la confiance mutuelle entre les jeunes et les acteurs publics, en offrant des espaces d'interaction.

Offrir des espaces de collaboration entre les jeunes et les acteurs publics

A Jendouba, l'association *BEDER* a mis en place le projet « *Houmty* » (mon quartier) en partenariat avec la Municipalité, qui a permis de conscientiser les jeunes de l'intérêt de leur implication dans les activités

105 Entretien avec Faouzi Mosbeh, ONFP.

106 Entretien avec Sami Belghith, Président du Comité Général de la Promotion Sociale.

menées par les autorités locales ; mais également aux autorités locales d'offrir un outil de participation citoyenne à sa prise de décision et de mieux capitaliser sur la capacité des jeunes à être force de proposition pour le développement local. Le projet a été réalisé par des jeunes bénévoles de plusieurs quartiers de la ville, ainsi que les habitants de différentes générations (i.e., enfants, jeunes et adultes), qui ont mené une enquête d'identification des besoins prioritaires de leur communauté, après avoir bénéficié d'une formation dans le « *leadership* communautaire et l'animation sociale » pour être des agents catalyseurs de participation communautaire. A l'issue de l'enquête, un projet d'impact a été identifié pour offrir un lieu de loisir, de rencontre et de détente aux habitants. Le parc écologique « El fayez » du quartier El Tataouar a, ainsi, été inauguré en 2019.

Par ailleurs, l'Association de Bousalem pour le soutien de l'orphelin, avec la maison des jeunes locale, a établi un « un incubateur pour les jeunes leaders de la municipalité à Boussalem », dans le cadre de la subvention reçue par le PNUD en 2018. Il s'agit d'un espace de réflexion pour les jeunes, autour des politiques locales, à la maison des jeunes de Boussalem ; dans lesquels les jeunes développent leur sens analytique et critique, afin de faire des propositions aux acteurs municipaux, qui répondraient davantage ou différemment à leurs besoins.

D'autres actions ont permis d'ouvrir un espace attractif dans le champ de l'éducation à la citoyenneté à travers le concept de « journalisme citoyen » mis en œuvre, notamment, par *l'Association jeunes et citoyenneté (Tunis)* en relation avec la maison des jeunes Al-Kram à Tunis ; et qui consiste en facilitant l'utilisation des outils de communication par les jeunes, afin qu'ils émettent du contenu médiatique et critique, relatif à leur environnement direct.

Promouvoir l'engagement citoyen et communautaire pour favoriser le sentiment d'utilité et d'appartenance sociale

La majorité des maisons des jeunes héberge des clubs d'éducation à la citoyenneté en partenariat avec les acteurs locaux spécialisés, notamment les Centres de défense et d'intégration sociale (CDIS), avec lesquels elles organisent des journées d'éducation à la citoyenneté à travers des actions de volontariat axées sur l'environnement. Les jeunes décrocheurs, fréquentant les structures sociales, participent aux activités menées au sein des Centres et de leurs communautés, dans un climat d'échange interactif, soutenu par le personnel de la jeunesse et les intervenants sociaux.

D'autres actions de l'éducation de la citoyenneté basée sur l'environnement, ont été mises en place par *l'Association Tunisienne pour la Protection de l'Environnement et la Promotion de l'Emploi à Kairouan* qui organise régulièrement des activités de plantation et des campagnes de nettoyage dans la municipalité.

A Boussalem, le club-citoyenneté de la maison des jeunes vise à éduquer les jeunes à l'esprit de citoyenneté, au volontariat et à développer une culture de prise d'initiative et de force de proposition. Cet accompagnement a abouti à l'initiative d'une campagne de décoration des rues de la ville, assurée par les jeunes fréquentant les maisons des jeunes et un groupe de citoyens.

Promouvoir la « culture du collectif » et le bien-vivre ensemble à travers le sport

« Le sport collectif a un rôle primordial dans la vie des jeunes¹⁰⁷ » et « Les activités qui offrent aux jeunes la possibilité d'être créatifs et au cœur de l'action sont les plus attrayantes pour la jeunesse ¹⁰⁸ ».

Les activités d'ordre artistique, culturel et sportif offrent aux jeunes un espace d'expression, de créativité et de vivre-ensemble. Elles constituent des alternatives aux jeunes vivant en situation de vulnérabilité avec peu de perspectives d'avenir.

Les activités et les manifestations sportives, comme celles organisées par l'Association Sportive Sidi Makhlouf, mobilisent un nombre important de jeunes, souvent isolés des structures publiques. L'une des actions réalisées par l'association, intitulée « La paix sportive » a touchée plus que 800 jeunes issus des onze localités de Médenine. Afin de mobiliser ces jeunes, l'association a chargé des ambassadeurs de quartiers, engagés dans leurs communautés, pour aller vers les jeunes en situation de vulnérabilité avancée. Au total onze équipes de foot ont été constituées. Une douzième équipe formée a été élu, parmi les représentants des localités présentes, en vue de réduire les rivalités et les conflits latents existants entre les jeunes par leur appartenance socio-spatiale.

D'autres tournois sportifs des quartiers, organisés par le CDIS de Mellasine, en partenariat avec la maison des jeunes, le centre culturel et le collège, sont très attrayants pour les jeunes, dans la mesure où la responsabilité de l'organisation, la mobilisation des équipes de jeunes (de différents quartiers), et la gestion de l'activité sportive sont accordées aux jeunes, sous la supervision des professionnels. Les jeunes participants à ce type de tournois sont majoritairement des jeunes en rupture avec les structures publiques, refusant généralement les services intra-muros¹⁰⁹. Néanmoins, la création de liens sociaux entre ces jeunes permet de faire naître un sentiment de reconnaissance et de valorisation, qui réduit le sentiment d'exclusion sociale et favorise le sentiment d'appartenance.

2.4. L'autonomie et l'intégration sociale et économique

« Selon moi, les interventions menées par les associations et les structures n'auront un effet pratique que si elles n'ouvrent pas des perspectives aux jeunes ¹¹⁰ »

Les facteurs de l'exclusion et de la discrimination sociales contribuent à accentuer la situation de vulnérabilité des jeunes, notamment chez ceux vivant dans les milieux les plus marginalisés et/ou présentant des habiletés sociales et professionnelles limitées comme les jeunes en difficultés par manque de qualification par diplôme (e.g., décrocheurs, etc.) encore les diplômés-chômeurs. Qu'ils soient en lien avec la situation individuelle, groupale ou encore communautaire des jeunes, ces facteurs peuvent mener à leur engagement dans des pratiques violentes, les fragiliser face aux tentations de la migration irrégulière ou encore faciliter leur ralliement à des groupes extrémistes violents. Face à cette situation, il est crucial d'adapter une approche inclusive dans la mise en œuvre d'actions de renforcement des habiletés sociales (e.g., soft skills, etc.) et d'amélioration de l'employabilité des jeunes divers (e.g., diplômés, sans qualification par diplôme).

107 Entretien avec Neziha Mesbah Saadaoui, chercheuse en sociologie

108 Entretien avec Wissem Missaoui, Président de l'Association BEDER

109 Services offerts dans la ville.

110 Témoignage d'un jeune de Medenine, 28 ans, étudiant.

Soutenir le développement d'habilités socio-professionnelles favorisant l'intégration sociale et économique

L'Association *Mobdiun* a mis en œuvre un programme d'autonomisation financière¹¹¹, dont l'objectif est d'améliorer les habilités socio-professionnelles des jeunes. Il y a, parmi les formations certifiantes assurées, des sessions en informatique, de *soft skills* personnelles et de *soft skills* professionnelles, et de langues (française et anglaise). Les certifications reconnues par l'ANETI, ouvrent de nouvelles perspectives professionnelles aux jeunes grâce aux compétences qu'ils acquièrent.

En partenariat avec la maison des jeunes de Fernana, l'Association des Femmes Démocrates a organisé des rencontres pour favoriser le dialogue direct avec différents groupes d'âge. Il s'agit d'un espace d'expression pour les jeunes concernant leurs préoccupations quant à leur situation socio-professionnelle, qui leur donne la possibilité d'acquérir des principes de communication, en particulier avec les personnes d'autres générations. Avec la maison des jeunes Al-Samran à Balata Bouaouan, l'association a également collaboré pour la création d'un club pour l'initiative de soutien à la culture du travail. Les jeunes ont pu y suivre des formations sur la communication, et le comportement administratif et financier ; ainsi qu'accéder au réseau de relations de l'association pour leur intégration dans la vie sociale et professionnelle.

Les habilités et *softskills* renforcent la confiance que les jeunes ont en eux, ainsi que leur capacité à s'exprimer, ce qui présente des intérêts autant dans le milieu professionnel, que dans toutes leurs interactions sociales, y inclus avec les agents publics, pour lesquelles la verbalisation de leurs aspirations, besoins, attentes, etc. est facilitée.

Promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat

L'OIM a entamé un projet intitulé « Rêve » destiné aux jeunes interceptés dans des tentatives échouées de migration irrégulière, dans les zones de Mehdiya et Sfax. L'objectif de ce projet est de proposer aux jeunes d'autres alternatives à ce phénomène à risques, en les accompagnant dans l'exploration des opportunités économiques existantes dans leur environnement socio-économique. Durant la phase pilote « Campus Rêve », un volet est axé sur les cycles de formation (e.g. robotique, journalisme, cinéma-mobile, technique de recherche d'emploi) destinés aux jeunes en fonction de leurs attentes et de leurs potentiels (n=100).

Un autre projet intitulé TANFIDH a été financé par *Global Community Engagement & Resilience Fund* en partenariat avec la CNLCT a pour objectif d'améliorer l'insertion socio-économique des jeunes vulnérables des régions de Grand Tunis et de Médenine, plus précisément à travers le soutien de 80 jeunes dans la démarche de création de projet professionnel adapté à leur niveau d'instruction et leurs potentiels.

Ne laisser personne de côté

Des associations se sont engagées à accompagner les jeunes les plus marginalisés dans leur réinsertion professionnelle. Le projet « Shabab : construire des alternatives pour et avec les jeunes en risque de rupture sociale ou en voie de radicalisation », est en cours de mise en œuvre par l'association ADO+ en partenariat avec Santé SUD. Ce projet vise le développement des capacités de résilience chez les jeunes à travers des

¹¹¹ Projet conçu en partenariat avec l'Institut Français, et l'ANETI.

sessions de renforcement des habiletés (i.e., réalisation de soi, débat et régulation des conflits, éducation au traitement de l'information médiatisée, pensée critique, etc.) à travers des techniques d'animation innovantes (i.e., CV imaginaire, *mind mapping*, arrêt sur image, les dilemmes sociaux, etc.).

Le projet « Mediate Second Chance », quant à lui, conçu et mis en œuvre par l'association *Tunisia PLUS* en partenariat avec les CDIS, a pour objectif d'aider les jeunes anciens-détenus à éviter la récidive par la voie l'intégration professionnelle. Ce projet vise à réduire les inégalités sociales induites par la situation de vulnérabilité accrue dans laquelle se trouvent les jeunes ayant un vécu carcéral, parfois associé à leur stigmatisation et au sentiment d'injustice.

Tab. 1 : Récapitulatif de la création d'espaces de dialogue et de sensibilisation

Type d'intervention	Type d'action
Session de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Journées d'information (e.g., OIM) - Séances de sensibilisation : connaissances et informations sur les risques et les fausses idées reçues (e.g., ONFP) - Dialogue étayé par des courts métrages, des spots de sensibilisation et le Photo langage - Brochures et des flyers conçus de manière vulgarisée
Education par les pairs	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de cycles de débat de jeune à jeune - Groupes de discussion entre jeunes vulnérables et jeunes ayant désisté de l'engagement à risque - Campagne de sensibilisation

Tab. 2 : Récapitulatif de l'approche par les paires et l'engagement des jeunes leaders

Type d'intervention	Type d'action
Implication des jeunes leaders	<ul style="list-style-type: none"> - Espace de créativité à travers les Radios web/ TV webs (animé par les jeunes) ; - Journées portes ouvertes organisées au sein des structures publiques chargées des affaires des jeunes (e.g., ANETI) ; - Activités artistiques (e.g., club de théâtre interactif) ; - Instauration de « Laboratoire de réflexion pour les jeunes » permettant de débattre les affaires locales (e.g., municipalités) ;
Animation sociale communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des jeunes en « leadership communautaire et animation sociale » et concrétisation de leur projet communautaire (e.g, projet <i>Houmti</i> à Jendouba) ; - Réalisation d'enquête d'identification des besoins prioritaires des jeunes et de leur communauté (e.g., en sollicitant les jeunes des quartiers).

Tab. 3 : Récapitulatif de l'engagement citoyen et communautaire

Type d'intervention	Type d'action
Education à l'engagement citoyen	<ul style="list-style-type: none"> - Club de l'éducation à la citoyenneté (e.g., « le Café jeunesse », « Rencontre des jeunes créateurs ») - Actions de recyclage et de transformations des produits pour usage dans des activités artistiques (e.g., recyclage de palettes en bois et construction d'espace de musique). - Concept de « journalisme citoyen » permettant de documenter les problèmes soulevés par les jeunes - Campagne de décoration des rues de la ville - Activités de protection de l'environnement (e.g., plantation d'arbres et campagnes de nettoyage)
Volontariat des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de volontariat axées sur l'environnement des structures publiques (e.g., campagne de nettoyage des rues, des plages, etc.) - Jeunes volontaires pour soutenir les personnes en difficultés durant la période de confinement - Engagement volontaire dans la campagne nationale de vaccination contre la COVID-19 (e.g., croix rouge) - « Journées régionales du volontariat » impliquant plusieurs structures locales dans une action régionale commune - Formation de « Leaders de quartiers volontaires » pour organiser des événements communautaires (e.g., débat entre les tribus en conflit)

Tab. 4 : Récapitulatif des actions culturelles, sportives et artistiques

Type d'intervention	Type d'action
Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Académie Régionale de la Jeunesse Créative - Spectacles culturels animés par les jeunes et ouverts au grand public - Méthode de « Design Thinking » (e.g., démarche de résolution des problèmes et fixation des objectifs) - Journées des « Cycle de l'amitié » favorisant les valeurs de la tolérance et de l'acceptation de l'autre
Artistique	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de manifestations artistiques locales (e.g., festival « Houmetna fanéna à Bab Laasal » (trd. « notre quartier est une star ») - Projet « L'acteur devant le cinéma » (i.e., techniques de montage d'un film cinématographique, participation à la rédaction du scénario) - Club de Slam - Espace de dialogue soutenu par le projection de court métrage thématique
Sportive	<ul style="list-style-type: none"> - Manifestations sportives - Tournois de quartiers populaires

Tab. 5 : Récapitulatif de l'autonomie et l'intégration sociale et économique

Type d'intervention	Type d'action
Soft skills et perspectives professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Compétitions axées sur les thèmes de l'Innovation et l'Entrepreneuriat ; - Dialogue avec les jeunes sur leurs besoins et attentes en matière d'insertion socio-professionnelle ; - Journée d'information portant sur les opportunités professionnelles ; - Cycles de formation (e.g. robotique, journalisme, cinéma-mobile, technique de recherche d'emploi, communication, comportement administratif et financier, et la mise en relation du réseau de relations) ; - Autonomisation sociale et financière ;
Inclusion sociale des jeunes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Création de projet professionnel adapté aux niveaux d'instruction et potentiels des jeunes - Sessions de renforcement des habiletés (i.e., réalisation de soi, débat et régulation des conflits, éducation au traitement de l'information médiatisée, pensée critique, etc.) - Techniques d'animation innovantes (i.e., CV imaginaire, mind mapping, arrêt sur image, les dilemmes sociaux, etc.) . - Formation professionnelle adaptée à la situation des anciens détenus

3. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET DEFIS A RELEVER POUR LES MAISONS DES JEUNES DEUXIEME GENERATION

L'engagement des jeunes dans des phénomènes à risques implique une connaissance approfondie des processus causant la vulnérabilité des jeunes. La littérature renseigne sur la complexité des formes de conduites déviantes chez les jeunes en rendant compte de la contribution des facteurs structurels, conjoncturels et individuels, ainsi que leurs interactions durant toutes les phases du développement social du sujet. Le personnel de la jeunesse, les acteurs sectoriels et les OSC ont fait preuve de leur engagement dans la prévention des phénomènes à risques à travers la mise en place de programmes ou projets de prévention primaire et secondaire. Toutefois, malgré les réalisations entamées en faveur l'intégration sociale et économique de la jeunesse, des défis sont à relever pour promouvoir la cohésion sociale dans les communautés tunisiennes vulnérables en raison de la complexité des phénomènes de la migration irrégulière, les violences plurielles, et l'extrémisme violent ; en particulier :

- La migration irrégulière est une pratique sociale, qui s'installe sur les croyances en un avenir meilleur pour les jeunes les plus vulnérables (e.g., sans qualification par diplôme, ancien détenu, issu de milieux précaires, etc.), d'où la nécessité d'impliquer les communautés plutôt que de se limiter aux individus ;
- Les nouvelles technologies d'information et de communication apportent souvent des messages mélioratifs, qui contribuent à la désinformation des jeunes et confirme leurs croyances quant aux perspectives d'avenir par la migration, ce qui limite les effets de la sensibilisation ; d'où l'importance de recourir à des contenus attractifs portant sur les conséquences de ces phénomènes sur les jeunes ;
- Les informations transmises concernant la migration irrégulière portent principalement sur les dangers liés à la traversée maritime, parfois insuffisantes pour sensibiliser les jeunes alors que les

difficultés d'intégration sociale des jeunes migrants irréguliers dans les pays de destination sont parfois négligées ; le témoignage des jeunes migrants de retour ou encore des jeunes déradicalisés, ainsi que les anciens-détenus, permet de conscientiser les jeunes sur les risques liés à l'adhésion à ces phénomènes ;

- Les jeunes les plus exposés aux phénomènes à risques sont souvent en rupture avec les institutions publiques, d'où la nécessité de créer de nouveaux canaux de communication et d'espaces d'échange de proximité ;
- Dans de nombreux cas, il est difficile de traiter avec des jeunes ayant des expériences de vie marquées par la violence, en particulier pour ceux qui ont évolué dès leur plus jeune âge dans un climat social violent dans leurs relations intrafamiliales et/ou dans leurs interactions avec les structures/ représentants de l'Etat et/ou même leurs pairs; des actions visant à restaurer les liens de confiance pluridimensionnels sont alors nécessaires ;
- Les violences ont une double fonction : une fonction protectrice utilisée vis-à-vis des violences vécues dans les environnements structurés selon un mode d'interaction basé sur la violence ; et une autre fonction expressive qui traduit des sentiments de discrimination, de marginalisation et d'humiliation. Une réponse aux défis structurels en impliquant décisionnaires, et personnels avec les jeunes, est essentiel pour avoir un impact durable ;
- La complexité et la diversité des causes profondes des phénomènes à risques appelle à une réponse coordonnée fondée sur les plus-values et spécificités de chacun des acteurs, dans la limite de leurs capacités, de leurs mandats et de leurs responsabilités ;
- Très peu de professionnels sont formés en matière de prévention des phénomènes à risques, en particulier de l'extrémisme violent, malgré l'existence de quelques initiatives visant le renforcement des capacités des praticiens chargés de l'enfance et de la jeunesse vulnérables dans quelques secteurs ; La formation des professionnels de la jeunesse sur la compréhension des causes et des manifestations des phénomènes à risques est essentielle pour qu'ils puissent envisager une approche préventive adaptée éloignée de la stigmatisation et l'instrumentalisation des jeunes ;

3.1. Nouveaux défis pour les maisons de jeunes 2ème génération en matière de prévention des phénomènes à risques

La migration irrégulière, les violences plurielles et l'extrémisme violent sont des phénomènes complexes à caractère multifactoriel. La revue documentaire et les observations du terrain attestent du fait que ces fléaux doivent être compris et situés dans leur contexte. Les facteurs d'ordre individuels, institutionnels et politico-économiques liés à ces phénomènes s'entremêlent. D'où la nécessité, pour travailler sur la prévention, d'analyser les réalités sociales des différentes communautés tunisiennes et de situer les actions à entreprendre pour y faire face dans un périmètre d'intervention territorialisée. Si ces phénomènes trouvent leurs origines dans un certain contexte et évoluent constamment, les politiques et la pratique d'intervention doivent reconnaître que les stratégies de prévention nécessitent un suivi et un réajustement permanent de la part des acteurs.

L'implication constructive des jeunes, en tant que partenaires de la prévention des phénomènes à risques, mais également la création d'espaces d'échanges entre eux et les décideurs, demeurent des défis majeurs

pour les intervenants, afin de contribuer à adresser les facteurs structurels, conjoncturels et individuels desdits phénomènes. A ce niveau, les maisons de jeunes de deuxième génération, situées à proximité socio-spatiale des jeunes y inclus dans les contextes les plus vulnérables, et disposant d'un environnement axé sur le dialogue, jouissent du potentiel de participer à la prévention de ces phénomènes à risques.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la vision sectorielle de la jeunesse, le concept de la maison de jeunes de deuxième génération, offre une opportunité réelle pour l'émergence de structures modernes, attractives et inclusives, avec la participation des jeunes et contribuant au développement d'une jeunesse citoyenne et engagée. La vision sectorielle de la jeunesse mise sur les maisons de jeunes de deuxième génération comme levier de développement et comme outil de transformation de la réalité. En effet, elle offre aux jeunes tunisiens, femmes et hommes issus de milieu urbain ou rural, et en particulier aux jeunes les plus vulnérables, de quoi nourrir leur curiosité, construire leur identité, stimuler leur créativité et de satisfaire leurs aspirations à l'autonomie et à la réussite, le tout dans un cadre chaleureux, convivial et accueillant.

Pour autant, bien que les maisons des jeunes représentent une opportunité, la mise en œuvre de ce nouveau concept de maison des jeunes de deuxième génération dépend de nombreux facteurs, dont notamment :

- Avoir dans chaque région des animateurs connaissant les spécificités de ladite région et tenant compte des mentalités afin d'être acceptés par les jeunes ;
- Mettre en œuvre une programmation cohérente et adaptée ;
- Disposer de ressources humaines compétentes ;
- Avoir accès aux financements ;
- Mettre l'accent sur la qualité du management et de la gouvernance ;
- Établir des interactions avec les différents acteurs locaux (publics, privés, de la société civile) ;
- Veiller à la qualité des activités et des services proposés.

Afin de répondre à ces défis, il est recommandé que les maisons des jeunes élaborent et mettent en œuvre leur programme d'intervention avec les acteurs professionnels ou professionnalisés compétents disponibles dans leur environnement.

3.2. Cartographie des acteurs intervenant dans le champ de la prévention des phénomènes à risques

En articulation avec les axes de la vision sectorielle de la jeunesse, la revue de la littérature a permis d'identifier sept acteurs principaux, considérés comme partenaires primordiaux, pour soutenir la contribution des maisons de jeunes deuxième génération à la mise en place de nouvelles pratiques préventives face aux phénomènes à risques. Ces acteurs interviennent de manière ciblée, ou indirecte, à la prévention de ces fléaux. Les initiatives entamées par ces acteurs publics et associatifs à travers des expériences pilotes, des programmes institutionnalisés ou encore des projets développementaux seront analysées dans la section suivante réservée aux bonnes pratiques en matière de prévention des actes à risque.

Tab. 6 : Cartographie des acteurs impliqués dans la prévention des phénomènes à risques

Structure	Ministère de tutelle*	Principaux programmes	Population cible
Office national de la Famille et de la Population	Ministère de la Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation de la violence à travers des supports variés (documents, audiovisuels, flyers, etc.) ; • Programme de développement des compétences de vie ; • Accompagnement psychologique et médical ; • Mise en place de points focaux dans les différents districts en vue de les généraliser dans les différentes régions ; • Programme de renforcement de l'éducation parentale et les groupes de pairs. 	Jeunes divers âgés de 15 à 29 ans
Centre de défense et d'intégration sociale Centre d'encadrement et d'orientation sociale	Ministère des affaires sociales - Comité général de la promotion Sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des jeunes (tunisiens et étrangers) ayant tenté de migrer de manière irrégulière ; • Ateliers socio-éducatifs de soutien aux habiletés sociales ; • Stratégie de prévention de l'extrémisme violent dans le champ de la promotion sociale ; • Encadrement social et prise en charge psychologique ; • Réinsertion sociale et économique. 	Jeunes âgés de + de 15 ans, en situation d'inadaptation sociale, et avec leurs familles (décrocheurs, anciens détenus),
Centres de médiation universitaires 4C (Centres de carrières et de certification des compétences)	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'espaces de dialogue et de régulation des conflits dans l'espace universitaire à travers des facilitateurs ; • Renforcement des capacités socio-professionnelles des jeunes étudiants et développement des leurs habiletés (faciliter la certification des compétences afin de renforcer les chances de recrutement de nouveaux diplômés.). 	Etudiants âgés de 18 ans et plus
Centres culturels	Ministère de la Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Activités culturelles et artistiques variées (e.g., musique, théâtre, chant, etc.) ; • Projet pilote « empreintes » en appui à la diversité artistique et culturelle. 	Jeunes divers

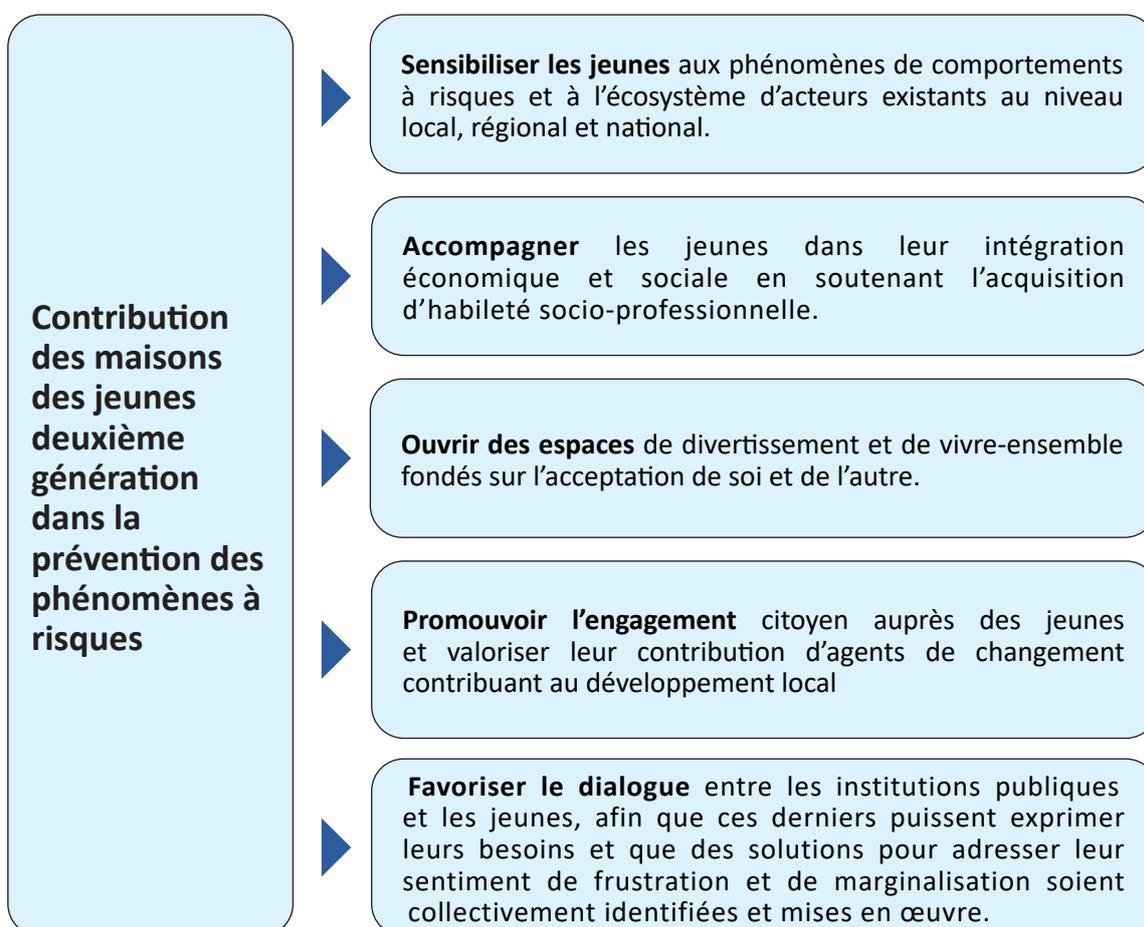
Délégation régionale des affaires de la Femme et de la Famille	Ministère des affaires de la Femme, de la Famille et des Séniors	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale de lutte contre la violence faite aux femmes et aux enfants ; • Programme d'autonomisation sociale et économique des femmes vulnérables (e.g., milieu rural, victimes de violence). 	Femmes, familles et jeunes vulnérables
Centre des ressources pour les migrants	OIM en partenariat avec l'Office des Tunisiens à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation sur les voies de migration régulière ; • Projet : « Youth Empowerment » ; • Projet intitulé « l'amélioration des opportunités de réintégration socio-économique pour les jeunes à risque de ré-émigration irrégulière et d'autres groupes vulnérables ». 	Migrants tunisiens interceptés ; migrant de retour ; migrants étrangers
OSC	Associations opérant à l'échelle nationale, régionale ou locale	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialisées dans les questions liées aux jeunes vulnérables ; • Diversifiées dans leur mission (e.g. art, culture, sport, etc.) ; • Ayant menés des projets en lien avec la prévention des phénomènes à risques. 	Spécialisés dans la jeunesse ou la prévention des phénomènes à risques

* La répartition des mandats ministériels et des appellations des secteurs étant susceptibles d'évoluer, il est recommandé de se reporter, à la lecture du rapport, à l'acteur compétent.

La cartographie des acteurs n'est dressée qu'à titre indicatif dans la mesure où il appartient aux maisons des jeunes de solliciter tout acteur communautaire ayant un potentiel pour contribuer aux initiatives d'accompagnement des jeunes, et de soutenir dans toute démarche d'orientation des sujets à risque, fréquentant les maisons des jeunes, vers les structures spécialisées. Les acteurs à mobiliser dans les actions de prévention doivent faire appliquer des approches inclusives qui aident à l'autonomisation des femmes et des hommes, et qui leur offrent la possibilité d'être membre à part entière d'une communauté, en phase d'apprentissage de la culture de la paix. Fondées sur le principe du respect, les démarches inclusives visent à apprendre aux jeunes, et aux acteurs, à s'enrichir mutuellement, dans un contexte socioéducatif, tolérant à la diversité et à la différence, dans une approche de développement local favorisant l'accès aux droits.

3.3. Contribution des maisons des jeunes deuxième génération à la prévention des phénomènes à risques : pratiques à développer

Fig. 1 : Contribution des maisons des jeunes en matière de prévention des phénomènes à risque



Les membres du personnel de la jeunesse, de par leurs rôles d'accompagnement et d'orientation, présentent un potentiel pour renforcer les capacités de résilience des jeunes en façonnant leurs habiletés individuelles et sociales.

Toutefois, il est à noter que les démarches d'accompagnement s'inscrivent dans un processus de changement soutenu exigeant des compétences des intervenants qui s'occupent des jeunes. La mise en réseaux des acteurs est en mesure de pourvoir des actions de prévention efficaces et pérennes en matière de prévention des phénomènes à risques. Une approche globale est préconisée, basée sur une démarche inclusive ralliant les jeunes et les partenaires locaux, qu'il s'agisse d'institutions spécialisées dans le domaine ou d'associations locales expérimentées et professionnalisées.

Afin d'assurer une meilleure contribution des maisons des jeunes à la prévention des phénomènes à risques, quelques préconisations doivent être consignées dans la mise en place des nouvelles pratiques préventives, à savoir :

Recommandation 1 : documenter les actions de prévention

Rendre compte du contenu préventif offert aux jeunes, l'articuler avec les facteurs de vulnérabilité, en se basant sur des indicateurs d'impact en termes de changement de comportement et/ou de situations individuelles et/ou communautaires, au niveau structurel.

Recommandation 2 : privilégier l'approche inclusive

Veiller à ce que les actions de prévention des phénomènes à risques atteignent tous les jeunes, dans toute leur diversité, y inclus ceux en situation de vulnérabilité accrue.

Recommandation 3 : promouvoir des actions communautaires de proximité

Opter pour la mise en place des actions locales de proximité visant à accompagner les jeunes vulnérables à travers la restauration du lien de confiance avec les divers acteurs publics qualifiés en matière de la prévention des comportements à risques ainsi que les associations expérimentées dans ce champ. Ces actions dédiées aux jeunes en situation de vulnérabilité, et parfois en rupture avec les institutions, favorisent d'une part, le développement du sentiment d'appartenance communautaire face à la discrimination et la marginalisation vécues, et d'autre part, l'engagement citoyen dans les affaires communautaires.

Recommandation 4 : considérer l'aspect subjectif

Le volet subjectif doit être pris en considération dans les actions de prévention, notamment les activités d'expression artistique qui canalisent les émotions notamment négatives (e.g., colère, haine) ou encore les groupes de réflexion axés sur l'identification des opportunités d'amélioration de la satisfaction des jeunes au regard de la qualité de services dans les communautés.

Recommandation 5 : renforcer les compétences de la jeunesse

Au regard de la complexité des phénomènes à risques, et de leur caractère plurifactoriel, il est indispensable de renforcer les capacités du personnel de la jeunesse, et de l'outiller en matière de facteurs de vulnérabilité (facteurs de risque) et de résilience (facteurs de protection) personnels, familiaux, communautaires, structurels, en lien avec les phénomènes à risques.

Recommandation 6 : Créer des partenariats stratégiques locaux durables

Mettre en réseau les acteurs locaux (i.e., public/ associatif) par la création de partenariats stratégiques avec la maison des jeunes deuxième génération, afin d'inscrire leur intervention conjointe dans une approche intégrée, efficiente, durable, complémentaire et coordonnée.

Recommandation 7 : rallier la famille

La famille est un partenaire clé, afin de renforcer le dialogue intergénérationnel et soutenir l'existence de système de soutien face aux vulnérabilités des jeunes face aux phénomènes à risques. Ainsi, il est opportun d'associer les familles dans les activités communautaires et les espaces de dialogue, afin de renforcer leur compréhension des sources de frustrations et d'accompagner les jeunes dans leur résilience.

Recommandation 8 : conscientiser les influenceurs

Favoriser une approche par les pairs en associant les jeunes à success stories et les influenceurs positifs, via les réseaux sociaux, dans les actions de prévention des phénomènes à risques de manière volontaire ou bénévole (e.g., participer à des événements organisés par les maisons des jeunes, partager sur leurs comptes Facebook et Instagram des stories, etc.).

Tab. 7. Opportunités et défis en matière de prévention et mesure de mitigation

Opportunités	Défis	Mitigation
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'actions de sensibilisation variées au profit des jeunes (scolarisés, en rupture sociale, etc.) et de leurs familles (violence intrafamiliale, éducation positive) ce qui crée souvent des redondances ; - Les ONG locales/nationales accordent de l'intérêt à la prévention des phénomènes à risques (principalement la violence) ; - Différents espaces sont touchés par ces actions (foyers universitaires, structures éducatives, espaces amis des jeunes, etc.) ; - Existence d'actions préventives mises en œuvre conjointement par certaines maisons de jeunes et structures publiques ; - Implication des autorités locales dans les projets communautaires (notamment menés par les ONG locales) ; - Certaines maisons des jeunes ont expérimenté la cristallisation des rencontres jeunes-acteurs sectoriels pour faire connaître les services qui leurs sont dédiés ; - Existence d'initiatives d'échange d'expériences entre les maisons de jeunes issus de différentes localités de la même région ; - Variation des actions visant le développement de la citoyenneté en dehors de l'espace institutionnel (exemple : recyclage et transformation des produits pour son usage dans des activités artistiques dédiées aux autres structures ou encore l'exemple de l'activité « journalisme citoyen » qui documente les besoins des jeunes.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'indicateurs témoignant de l'impact des actions de prévention menées par les acteurs publics ; - Peu d'actions menées sur le phénomène de l'extrémisme violent ; - Les expériences réussies menées par les ONG sont tributaires des financements externes, ce qui limite leur durabilité ; - Absence de stratégie dédiée à la prévention des phénomènes à risques chez les jeunes ; - Absence de guide de répartition des rôles entre les acteurs publics en matière de prévention qui structure les interventions afin d'éviter les duplications ; - Les jeunes en situation de vulnérabilité (sans qualification par diplôme) sont très peu visés par l'éducation non-formelle (contrairement aux populations scolarisées/ diplômées) ; - Actions parfois ponctuelles (cadre d'un projet) et non planifiées en se basant sur une analyse approfondie de la situation des jeunes et de leurs besoins ; - Recours à des méthodes classiques de prévention et manque d'innovation ; - Les sessions de formation sur les <i>soft skills</i> manquent d'innovation et laissent très peu de marge à la créativité des jeunes ; - Les actions de prévention ne se basent pas sur une analyse approfondie et objective des besoins et attentes des jeunes dans leur diversité. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer des projets pilotes en matière de prévention de la migration irrégulière (sous l'égide de l'OIM) ; - Mobiliser les jeunes en rupture sociale pour les former en tant qu'éducateurs pairs/jeunes leaders de quartiers à travers des partenariats avec les structures / ONG locales opérant auprès des jeunes en grande difficulté ; - Prévoir des activités d'échange d'expériences entre le personnel de la jeunesse et les acteurs qualifiés des autres secteurs publics (ONFP, CDIS, ANETI, etc.) ; - Créer des communautés de pratiques et des consortiums d'acteurs de la prévention des phénomènes à risques ; - Capitaliser sur les expériences locales réussies en matière de prévention (notamment dans le cadre de projets de prévention pluri-acteurs) ; - Planifier des actions de prévention en s'appuyant sur les besoins des jeunes et leurs spécificités locales dans une approche inclusive ; - Intégrer l'écosystème dans les actions de prévention (approche individuelle qui exclue parfois les volets structurel et communautaire) ; - Adopter l'approche inclusive en intégrant les jeunes en grande vulnérabilité dans les actions communautaires (e.g., les tournois sportifs de quartiers, le théâtre de dialogue, « L'acteur devant le cinéma », etc.) ; - Renforcer les habiletés d'intégration socio-professionnelles des jeunes et leur capacité à verbaliser leurs besoins et leurs frustrations de sorte à ce qu'ils puissent être entendus et perceptibles par les acteurs décisionnaires ; - ...

4. CONCLUSION

Les facteurs favorisant la migration irrégulière, les violences plurielles et l'extrémisme violent sont multiples et parfois entremêlés, et leur prévention n'est pas imputable à un seul secteur ou acteur. Ceci nécessite le déploiement de plusieurs acteurs, au niveau national, régional et local, qui opèrent dans une logique de complémentarité et de synergie dans leurs efforts.

Ainsi, des stratégies multi-acteurs de sensibilisation et de prévention sont nécessaires pour agir de manière proactive sur les déterminants structurels, conjoncturels et individuels des phénomènes à risques. Pour ce faire, les maisons des jeunes deuxième génération sont un espace de socialisation favorable.

Le recours progressif à des approches et techniques préventives priorisant l'inclusion des jeunes et leurs potentiels dans le changement social a plus d'impact sur le bien-être des jeunes et sur la cohésion sociale.

Somme toute, la prévention la migration irrégulière, des violences plurielles et de l'extrémisme violent est une longue démarche qui nécessite persévérance, collaboration et innovation.

5. BIBLIOGRAPHIE

- Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, (2018). Résultats de l'enquête sur les pratiques professionnelles contribuant à la bientraitance des enfants et des adolescents accueillis dans les établissements de la Protection de l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Ayari, Michael. (2017). Les facteurs favorisant l'extrémisme violent en Tunisie. (PNUD, Bureau Tunisie).
- Becker. H ; (1985). Etudes de la sociologie de la déviance, collec : leçons de choses, Ed : Métailié
- Ben Alaya, D. (2016). La légitimation de la violence selon le genre et le contexte en Tunisie. *Déviance et Société*, 2(40), 187-200.
- Ben Fadhel, S. (2010). Violence et qualité de vie : étude de l'effet du genre dans un contexte Tunisien, *Pratiques psychologiques*, 16, 287–301.
- Ben Ismail, R., Ben Alaya, D., Hanin, M., Limam M., & Mokaddem, M. (2020). « *Pensée sociale et résonance avec l'extrémisme violent* ». FTDS-ASF.
- Ben Khalifa, R. (2013). « L'émigration irrégulière en Tunisie après le 14 janvier 2011 », *Hommes & migrations*, 1303, 182-188.
- Boubakri, H. (2013). « Les migrations en Tunisie après la révolution ». *Confluences Méditerranée*, 4(87), pp 31-46.
- Bromberger. C ; Mariottini J-M ; (1994). le rouge et le noir, un derby turinois, Actes de la recherche en sciences sociales, pp 79-89.
- Cannard, C. (2015). *Le développement de l'adolescent : L'adolescent à la recherche de son identité* (2è éd.). Paris : De Boeck
- Chapoulié. J-M ; (2001). *La tradition sociologique de Chicago*, Paris, Seuil, 2018, 550 p., nouvelle édition revue et complétée (1re éd. 2001), ISBN : 978-2-02-139448-1.
- Dequiré, A-F. (2019). Violences plurielles. *Revue Pensée plurielle*, 2(50), pp.7-10.
- Guichard, A., Lert, F. et Dru, A. (2002). « Tensions sociales et usages de drogue s: Une étude chez des jeunes incarcérés. » *Psychotropes* 8 (1) 43-63.
- Hardiman, P.S., & Lapeyre, F. (2004). Youth and Exclusion in Disadvantaged Urban Areas : Addressing the Causes of Violence - Trends in Social Cohesion, No. 8. Council of Europe Publishing
- Khaled, N. (2013). « Adolescents harragas : risquer sa vie comme seule possibilité de réalisation de soi », *Adolescence*, 31 (3), pp. 699-709.
- Komba-Deparice, H. (2015). « *Prévenir de la radicalisation menant à la violence. Les contours d'une approche québécoise* ». Paris : Centre de prévention de la radicalization menant à la violence (CPRMV).
- Lahlou, M. (2006). « Les causes multiples de l'émigration africaine irrégulière. » *Population & Avenir*, 676 (1), 4-7.
- Lamoum, O. & Catusse, M. (2021), *Jeunes et violences institutionnelles. Enquêtes dix ans après la révolution tunisienne* Tunis, International Alert/Arabesques, p128.
- Lu Max (1999) Do People Move When They Say They Will? Inconsistencies in Individual Migration Behavior, *Population & Environment*, 20 (5), pp. 467-488.
- Mahjoub, A. (2011). La violence à l'école(dir). Ed. Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts Beit-el Hikma, Tunis,
- Marc, OG., Daniel, YK. et Kouakou, FY. (2017). Jeunes migrants et consommation de drogues dans la région du Haut-Sassandra en cote d'ivoire (Daloa). *European Scientific Institute*, ESI 13(35), pp.152-168.
- Massey D.S, Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J.E. (1998). *Worlds in Motion: International Migration at the End of the Millennium*. Oxford: Oxford University Press.

- Mathlouthi, S., (2021). L'extrémisme violent vu et appréhendé par la jeunesse tunisienne. (PNUD, Bureau Tunisie)
- Mathlouthi, S., Ben Fadhel, S. & Mersni, M.G. (2021). Stades d'aggravation de la déviance et déficit d'autorégulation comportementale chez les jeunes tunisiens : Rôle du climat familial violent perçu. *Revue recherches familiales*, 18, 71-85.
- Mathlouthi, S., Fares, N., & Talbi, M. (2019). Cannabis et migration irrégulière chez de jeunes tunisiens en difficulté : entre besoin d'appartenance sociale et quête du bonheur. *Psychotropes*, 1(25), 75 – 90.
- Mathlouthi, S., Hamouda Khouaja, N. Dridi, W., & Balloum, D. (2017). Violence familiale physique et perception de compétence parentale : Recherche-action auprès de parents d'adolescents déscolarisés. *Revue Handicap de la prévention à l'inclusion*, 36,113-128.
- Mathlouthi, S. & Rullac. (2020). Facteurs favorisant la désistance chez les jeunes tunisiens déviants : Analyse diachronique et synchronique d'une intervention interdisciplinaire. *Revue AIFRIS : Ecrire le Social*, 1 (2), 72 – 94.
- Mucchielli, L ; (2002). "L'évolution de la délinquance juvénile : essai de bilan critique". *Revue Vie sociale*, 2002, n° 3, pp. 21-47
- Mucchielli, L. (2013). Violence : de quoi parle-t-on ? *Revue Sciences Humaines*, Dossier : Violence : les paradoxes d'un monde pacifié, Mensuel N° 247.
- Nieuwenhuys, C. & Pécoud, A. (2007). Human trafficking, information, campaigns and strategies of migration control. *American Behavioral Scientist*, 50(12), pp. 1674-1695
- Observatoire National de la Jeunesse, (2021). Enquête nationale sur la jeunesse tunisienne 2019-2020, (2021). Bureau de l'UNFPA, Tunisie.
- Olgilvie B. (2012), *L'homme jetable : Essai sur l'exterminisme et la violence extrême*, Ed° Amsterdam
- Payet, J-P. (2006). Violence à l'école : Un regard ethnographique sur l'école défavorisée de Tunis, *Revue de Recherches en Education*, 37, 73-82. Rapport de l'Organisation mondiale de la santé, (1999).
- Plan d'Action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (2015). Assemblée Générale des Nations Unies.
- Ranstorp & Hyllengren, (2013). Prevention of violent extremism in third countries, Measures to prevent individuals joining armed extremist groups in conflict zones, CATS.
- Le Seuil.S. Roché (2001), *La délinquance des jeunes*, Paris, Le Seuil.
- Sierra-Paycha, C. & Piché, V. (2014). *Les théories de la migration*, e-Migrinter, 12.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes-ressources interrogées par Pr. Sofiane Bouhdiba

- 21 septembre 2021 : entretien avec M. Foued El Ouni, Directeur Général de l'ONJ (thèmes débattus : la stratégie jeunesse en Tunisie et le contexte de l'enquête jeunesse de l'ONJ) ;
- 22 septembre 2021 : entretien en ligne avec M. Thibaut Girault, Analyste du PNUD sur l'extrémisme violent (thèmes débattus : l'EV et la prévention de l'extrémisme violent (PEV) chez les jeunes en Tunisie) ;
- 23 septembre 2021 : entretien en ligne avec Mme Haifa Sdiri, Analyste du programme Jeunes et Innovation au PNUD (thèmes débattus : la définition et la perception onusienne du concept de comportement à risques, les déterminants des comportements à risques chez les jeunes) ;
- 24 septembre 2021 : entretien en ligne avec Mme Sihem Mathlouthi, Psychologue consultante auprès du PNUD sur les enjeux de la jeunesse (thèmes débattus : les déterminants des comportements à risques chez les jeunes, la nature et l'efficacité des réponses) ;
- 24 septembre 2021 : entretien avec Mme Nadia Touihri, Chef du département Démographie et Statistiques sociales à l'INS, responsable de l'enquête (thèmes débattus : aspects méthodologiques de l'enquête, forces et faiblesses de la méthodologie de l'enquête) ;
- 24 septembre 2021 : entretien avec M. Khaled Bedhraf, statisticien à l'INS, superviseur de l'enquête (thèmes débattus : méthodologie de l'enquête, vérification des variables de l'enquête, identification des tableaux croisés nécessaires à l'analyse).
- 11 octobre 2021 : entretien avec M^{mes} Salomé Ponsin, Alessandra Corra et Salima Ben Sassi, responsables du projet au PNUD (thèmes débattus : contexte et perspectives de l'étude, discussion du rapport d'analyse préliminaire).

Annexe 2 : Guide d'entretien utilisé par Pr. Sofiane Bouhdiba

Thème 1 : la base de données sur les comportements à risques des jeunes

- Existence de base de données fiables (que sait-on du phénomène ?)
- Déroulement de l'enquête de l'ONJ :
 - Circonstances
 - Points faibles
- Autres sources
- Perspectives pour développer une base de données pérenne sur les comportements à risques des jeunes

Thème 2 : les comportements à risques des jeunes

- Identification des risques
- Discussion sur chaque risque identifié (intensité, caractéristiques)
- Typologie, identification des profils les plus exposés

- Région
- Sexe
- Age
- Milieu
- Education
- Activité
- Autre
- La prise de conscience des risques par :
 - Les jeunes eux-mêmes
 - La société
 - L'Etat
 - La Société civile

Thème 3 : la dimension genre

- Hypothèse : les jeunes femmes seraient moins concernées par les comportements à risques
- La prévention spécifique de genre
 - Réalités
 - Perspectives

Thème 4 : les déterminants des comportements à risques des jeunes

- Qu'est-ce qui pousse un jeune à adopter un comportement à risques ?
- Discussion pour chaque comportement à risques identifié

Thème 5 : la prévention des comportements à risques des jeunes

- Rôle de l'Etat :
 - MJS
 - MFFE
 - Autorités locales
 - Maisons de jeunes (2.0/MJ classiques)
- Rôle de la Société civile
- Rôle des autres acteurs :
 - socialisation primaire (famille, école)
 - socialisation secondaire (lycée, université, monde du travail)
- La législation (état des lieux, degré d'application)
- CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) des jeunes vis-à-vis des dispositifs de prévention existants
- Les freins à la prévention des comportements à risques des jeunes
- Evaluation des actions de prévention menées à ce jour (pourquoi ça ne donne pas de résultats ?)
- Perspectives
- Recommandations

Thème 6 : EV/PEV

- Approche différentielle de l'EV (sexe, âge, région...)
- Déterminants de l'EV
- Les réponses : la PEV

Ouverture : discussion libre sur certains points saillants de l'entretien

Annexe 3 : Liste des personnes ressources interrogées par Sihem Mathlouthi

Nom et prénom	Statut	Structure
Dorra Ben Alaya	Enseignante-chercheuse	Institut Supérieur des Sciences Humaines
Faouzi Mosbah	Directeur du diagnostic, programmation et évaluation	Office nationale de la famille et de la population (ONFP)
Foued El Ouni	Directeur général de l'Observatoire national de la jeunesse	Ministère de la Jeunesse et des Sports
Hichem AISSA	Directeur général du centre de formation des cadres de la jeunesse du sport et de l'éducation physique	Ministère de la Jeunesse et du Sport
Malek Kochlef	Directeur général de la coopération internationale	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Neziha Mesbah Saadaoui	Maitre assistante en sociologie	Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis
Omezzine Khélifa	Directrice exécutive	Association Moubdioun
Sami Belghith	Président du Comité Général de la Promotion Sociale	Ministère des Affaires Sociales
Wissem Missaoui	Président de l'association BEDER	Association BEDER pour la citoyenneté et le développement durable

Annexe 4 : Profil des membres du Comité JEUNES ayant participé aux entretiens menés par Sihem Mathlouthi

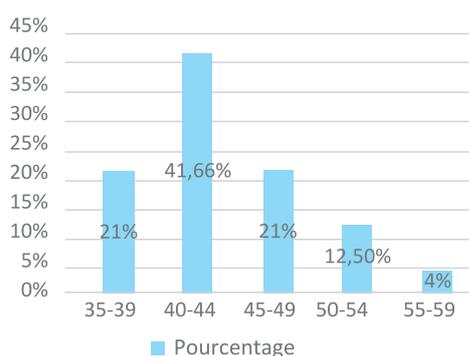
Le Comité JEUNES constitue un ensemble informel de jeunes contribuant à la mise en œuvre de la vision sectorielle de la jeunesse, en étant force de propositions dans le cadre du projet PNUD d'appui à la formalisation de la vision sectorielle de la jeunesse. Tous et toutes ont entre 18 et 35 ans. Le questionnaire a été distribué à un 12 jeunes à parité égale. 8 ont été répondants selon les caractéristiques suivantes :

Tranche d'âge		Sexe		Statut		
20-29	29-39	H	F	Etudiant	Employé	Médecin
05	03	05	03	06	01	01
Total Jeunes : 08						

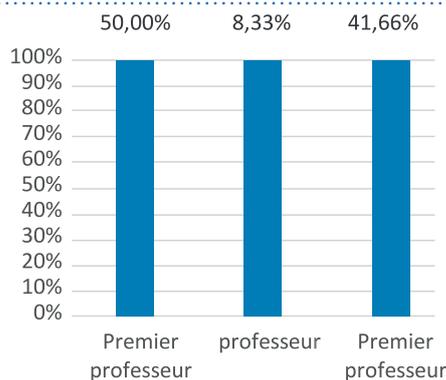
Annexe 5 : Caractéristiques du personnel de la jeunesse ayant contribué à la collecte des données menée par Sihem Mathlouthi

Les questionnaires élaborés dans le cadre de la collecte de données ont été distribués au personnel de la jeunesse par le ministère de la Jeunesse et des Sports d'après l'identification qu'il a menée, sur la base des recommandations qui lui ont été préconisées de favoriser les zones d'intervention pilotes du projet PNUD d'appui à la formalisation de la vision sectorielle de la jeunesse.

Âge



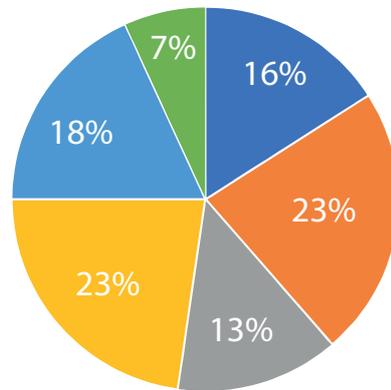
Statut professionnel du personnel de la jeunesse



Annexe 6 : Liste des représentants des OSC interrogés par Sihem Mathlouthi

Nom de l'association	Domaine	Région
Femmes pour la citoyenneté et le développement	Développement, culture et social	Ain Draham
Association Oasis pour les sciences	Sciences et technologies	Gabès
Pole civil du développement durable et des droits de l'homme	Droits de l'homme et développement	Médenine
Association tunisienne de la protection de l'environnement et de la promotion de l'emploi	Protection de l'environnement, développement et emploi	Kairouan
Association des commerçants de Ben Guerdène	Développement	Ben Guerdène
Association sportive de Sidi Makhoulouf	Sport, jeunesse	Médenine
Jeunes pour la citoyenneté	Jeunesse, social	Tunis
Jeunes créateurs AJC	Jeunesse, formation, prévention, sensibilisation	Médenine
Demain, ça sera mieux	Jeunesse, culture	Gabès
Association pour la prise en charge de l'orphelin	Développement, social	Bousalem

Annexe 7 : Représentativité géographique des personnes interrogées par Sihem Mathlouthi



■ Gabès ■ Medenine ■ Kairouan ■ Tunis ■ Jendouba ■ Sfax





Programme des Nations Unies pour le développement en Tunisie

Rue du Lac Windermere, Immeuble Le Prestige
Les Berges du Lac I, 1053 Tunis
Tél. : +216 36 011680
<https://tunisia.un.org/>
Twitter : @UNDPinTunisia